



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

Approche sous-régionale pour la valorisation du patrimoine audiovisuel africain : contribution à la mise en place d'un centre d'archivage dans l'espace UEMOA

Présenté par

Oké Félicien HOUNWANOU

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Culture

Spécialité : **Gestion du Patrimoine Culturel**

Le 16 avril 2013

Directeur de mémoire : **Komlan AGBO**
Directeur du Patrimoine Culturel et des Arts de la Commission de l'UEMOA.

Co-directeur du mémoire : **Alain CAROU**
Responsable du Service Images, Bibliothèque nationale de France, Département de l'Audiovisuel.

Devant le jury composé de :

M. Jean-François FAU

HdR et Directeur du Département Culture, Université Senghor

Président

Mme Gihane ZAKI

Professeur d'Égyptologie à l'Université d'Héliwan, Directeur de l'Académie d'Égypte à Rome

Examineur

M. Alain CAROU

Responsable du Service Images, Bibliothèque nationale de France, Département de l'Audiovisuel

Examineur

Université Senghor – Opérateur direct de la Francophonie
1 Place Ahmed Orabi, BP 21111, 415 El Manheya, Alexandrie, Égypte
www.usenghor-francophonie.org

Remerciements

Au terme de cette formation, je me fais le précieux devoir de remercier tous ceux qui m'ont donné des coups de pouce. Qu'ils veuillent par la présente, trouver et recevoir l'expression de mes meilleurs sentiments.

- le Professeur Albert Lourde, Recteur de l'Université Senghor,
- Monsieur Jean-François FAU, Directeur émérite du département Culture,
- Monsieur Jean-Christophe EUZET, ancien Directeur du Département Culture,
- le corps professoral et le personnel administratif,
- mes camarades étudiants.

Aussi, voudrais-je dire ma gratitude à l'endroit de Monsieur Komlan AGBO, Madame Aminata LO PAYE, Monsieur Gérard TOGNIMASSOU et l'ensemble du personnel de l'UEMOA pour l'accueil qu'ils m'ont réservé pendant mon stage professionnel. Que soient remerciés les professionnels de l'audiovisuel, historiens et personnalités béninois et burkinabé que j'ai eu à rencontrer. Daignent les professeurs Gihane Zaki, Laurier Turgeon, Myriame Morel-Deledalle et Alain Carou recevoir l'expression de ma sincère reconnaissance, pour le regard scientifique et professionnel qu'ils ont voulu jeter sur mon travail. J'ai une pensée spéciale pour ma famille d'adoption, la famille Yessoufou. Je m'en voudrais de ne pas dire un satisfécit particulier à :

- mon épouse Nina Josée qui a réussi, pendant mon absence, à assumer ce double rôle de père et de mère auprès de nos enfants ;
- mes parrains DOMINGO (à titre posthume), le Révérend Père Eric AHISSOU et Claudine AHISSOU pour leurs ferventes prières quotidiennes,
- mon frère, ami et collègue Conrad Yotto pour les énormes sacrifices consentis.

Par ailleurs, j'invite le personnel de la Présidence de la République du Bénin à considérer ce travail comme la récompense de tout le soutien qu'il n'a cessé de m'apporter. A ce niveau, je me sens tenu par le devoir de saluer le grand cœur de certaines autorités qui m'ont facilité les démarches administratives préalables à cette formation ; il s'agit de Madame Inès HOUSSOU-ABOH et Messieurs Edouard A. QUIN-OURO, Eugène DOSSOUMON, Adam BAGODOU et Félix AMOUSSOU.

Félicien Oké HOUNWANOU

Dédicace

Au Seigneur Dieu tout puissant à qui il a plu de faire croiser mon destin avec ce cursus académique de l'université Senghor.

A vous Alphonse et Mèïssè de regrettée mémoire dont le puissant souffle nourricier et protecteur se manifeste puissamment en moi dans l'instant béni de chaque seconde.

Résumé

Le 10 janvier 1994 est née l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA¹), outil sous-régional d'intégration économique. Au fil du temps, il s'est avéré que l'intégration économique réussie passe par le brassage culturel et social harmonieux des divers peuples afin de raffermir chez le citoyen de chaque Etat, le sentiment d'appartenance à toute la communauté, estimée à 100 millions d'habitants. Pour y arriver, il est apparu nécessaire de mettre à contribution les héritages culturels communs qui ont inspiré de nombreuses productions audiovisuelles, lesquelles recèlent de riches contenus culturels singuliers, originaux et parfois uniques : des trésors de chants, danses, rites, contes, rythmes et couleurs mais aussi de jeux, connaissances et savoir-faire traditionnels ; irréversiblement effacés ou en péril, faute de conservation adéquate. Composante du « Programme d'actions communes pour la production, la circulation et la conservation de l'image au sein des Etats membres de l'UEMOA »², notre travail s'inscrit dans le cadre de notre projet qui vise à mettre en place un centre régional de conservation des archives audiovisuelles : d'une part pour sauver d'urgence les supports analogiques de l'itinéraire de l'abîme, les restaurer et les numériser ; d'autre part à en valoriser les contenus à des fins d'intégration culturelle et de cohésion sociale entre les peuples de l'espace UEMOA.

Notre travail consiste à explorer et proposer les normes spécifiques en vigueur tant pour le bâtiment que pour une meilleure conservation des ressources audiovisuelles. Aussi sera-t-il question des offres culturelles à mettre en place et l'esquisse d'un modèle économique susceptible de rentabiliser les investissements. Le projet cible les différents publics attendus et identifie les choix stratégiques de médiation y correspondant. Le centre sera géré selon un acte administratif pris par l'UEMOA et signé des Chefs d'Etats. Le financement est estimé à 16.499.739 €

Nous caressons le vif espoir que la création du centre puisse servir de soubassement à un meilleur dialogue entre les cultures, facteur d'enrichissement et de rapprochement entre citoyens de l'espace UEMOA et permettre à l'Afrique toute entière, à travers son riche patrimoine culturel, de se frayer durablement un chemin sous le soleil de la mondialisation culturelle.

Mot-clefs

Patrimoine audiovisuel, Culture, UEMOA, identité culturelle, patrimoine immatériel, numérisation.

¹ Cette organisation regroupe le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

² Adopté en septembre 2004.

Abstract

In January 10th, 1994 was born the West African Economic and Monetary Union (UEMOA), a sub-regional tool for economical integration. Year after year, it appears that the successful economic integration must be based on cultural dialogue and social harmony between the various peoples in order to strengthen their citizenship. To achieve this goal, it became necessary to draw upon the common cultural heritage still inspiring many of audiovisual productions, which contain rich cultural content unique, original and sometimes unique (treasures of songs, dances, rituals, stories, rhythms and colors, but also games, knowledge and traditional skills ...) and that is irreversibly erased or at risk of degradation, lack of adequate preservation.

Part of the "Program for the joint production, circulation and storage of the image within the UEMOA member states", our project aims to create a regional preservation center of audiovisual archives: in the one hand to save endangered archives, especially the analogical media, as well as to restore and digitize them. On the other hand use their program to enhance cultural integration and social cohesion among the peoples of the UEMOA.

Our mission is to identify the norms and standards to be applied for archives center construction, mainly in a tropical climate, with emphasis on specific rules for the proper preservation of audiovisual resources. We also disclose the wide range of cultural offerings and suggest the outline of a business model capable of return on investment. The project targets different audiences expected and identifies strategic choices related to mediation. The center will be managed by an administrative act (to be taken) by the UEMOA and signed by Heads of State. Finally we estimate the project cost 16.499.739 €

We are hopeful that the creation of the center could in one hand serve as base for a better dialogue between cultures, enrichment factor and reconciliation between citizens of the UEMOA. In the second hand, may it allow Africa to promote and value its rich cultural heritage to meet challenges of cultural diversity.

Key-words

Audiovisual Heritage, Culture, UEMOA, cultural identity, intangible heritage, digitization

Liste des acronymes et abréviations utilisés

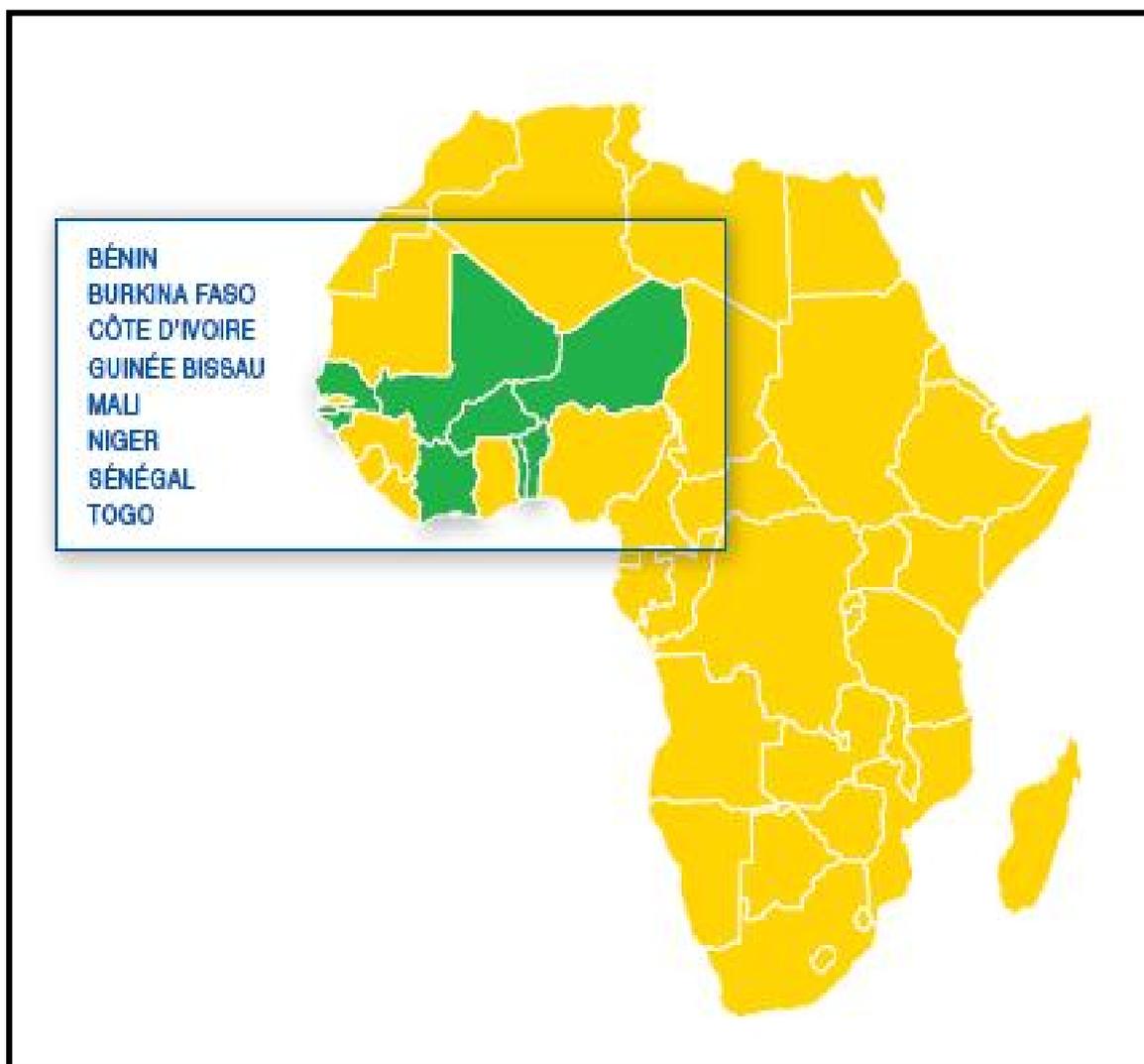
- AAF : Association des Archivistes Français
- AIME : Archivage Interactif/Intelligent Multimédia Economique
- AISA : Association Internationale d'Archives Sonores et Audiovisuelles
- BBDA : Bureau Burkinabé du Droit d'Auteur
- BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement
- BRAVA : Broadcasting Archives Restoration Through Analysis
- CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- CIA : Conseil International des Archives
- CIRTEF : Centre International des Radio et Télévision d'Expression Française
- DAN : Direction des Archives Nationales
- DDH : Département du Développement Humain
- DPCA : Direction du Patrimoine Culturel et des Arts
- EAMAU : Ecole Africaine des Métiers d'Architecture et de l'Urbanisme
- EPA : Ecole du Patrimoine Africain
- FED : Fonds Européen de Développement
- FESPACO : Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou
- FIAT : Fédération Internationale des Archives de Télévision
- FITHEB : Festival International de Théâtre du Bénin
- ICOM : Conseil International des Musées
- INA : Institut National de l'Audiovisuel
- INSAE : Institut National de la Statistique Appliquée et de l'Economie
- IRD : Institut de Recherche pour le Développement
- LMD : Licence-Master-Doctorat
- OIF : Organisation Internationale de la Francophonie
- OMC : Organisation Mondiale du Commerce
- ORTN : Office de Radio et de Télévision du Niger
- RFI : Radio France Internationale
- RTB : Radio Télévision du Burkina
- SACEM : Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musiques
- TVA : Taxe sur Valeur Ajoutée
- UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

Table des matières

Remerciements.....	i
Dédicace.....	ii
Résumé	iii
Key-words.....	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	v
Table des matières	vi
Introduction.....	1
1 IDENTIFICATION DU PROBLÈME ET CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	3
1.1 Description, justification et importance du projet	3
1.2 Hypothèses de recherche.....	4
1.3 Synthèses des données de terrain	4
1.3.1 L'état des lieux : l'apocalypse mémorielle à nos portes ?.....	4
1.3.2 Essai d'estimation	5
2 LA REVUE BIBLIOGRAPHIQUE	6
2.1 Patrimoine audiovisuel : éléments de définition.....	6
2.2 Patrimoine audiovisuel dans l'UEMOA : support et vecteur d'identités culturelles	6
2.3 Le centre entre souveraineté nationale et coopération communautaire	7
2.4 La politique de collecte et de transfert des ressources au centre de l'UEMOA.	8
2.4.1 Opérationnalisation du dépôt légal dans l'espace UEMOA : un impératif	8
2.4.2 Politique et stratégies de collecte des ressources audiovisuelles	8
2.4.3 Critères de choix.....	9
2.4.4 Stratégie de collecte au plan national	9
3 LES DEMARCHES METHODOLOGIQUES.....	10
3.1 Outils de prospection : les entretiens.....	10
3.2 Les visites de terrain.....	11
3.3 Les outils bibliographiques	12
3.4 Programme "Images" de l'UEMOA : une initiative pionnière en Afrique.....	13
3.5 Expériences et enseignements du stage à l'UEMOA	14
4 ENJEUX ET ETAT DES LIEUX DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL DANS L'ESPACE UEMOA... 16	16
4.1 Préservation de la mémoire audiovisuelle : enjeux multiples.....	16
4.1.1 Une double valeur historique.....	16
4.1.2 Outils pédagogiques et scientifiques : éduquer par l'image, éduquer à l'image.....	16

4.1.3	Trésors culturels et sources d'affirmation des identités.....	17
4.1.4	Potentiel économique colossal.....	17
4.2	L'inventaire et le récolement des fonds audiovisuels de l'UEMOA.....	18
4.3	Exploitation des œuvres audiovisuelles : la jouissance des droits en question.....	19
4.4	Approche participative de l'UEMOA.....	20
5	SITE D'IMPLANTATION ET NORMES DE CONSTRUCTION DU CENTRE.....	21
5.1	Identification d'un site d'implantation : les choix stratégiques.....	21
5.2	Dimensions, situation et localisation du domaine.....	21
5.2.1	Quelques recommandations pour la construction du bâtiment.....	22
5.2.2	Salles de conservation d'archives : détails spécifiques.....	40
5.2.3	Recommandations de bonne conservation des ressources audiovisuelles.....	41
5.3	Les opérations de la chaîne de traitement.....	42
5.3.1	La collecte.....	42
5.3.2	La gestion.....	42
6	DESCRIPTIF DU PROJET DE CREATION DU CENTRE.....	40
6.1	Note d'intention.....	40
6.2	Présentation du projet.....	40
6.2.1	Titre du projet.....	40
6.2.2	Nature du projet.....	40
6.2.3	Promoteur du Projet.....	40
6.2.4	Les partenaires du projet.....	42
6.2.5	Publics cibles.....	42
6.2.6	Impacts du projet.....	43
6.2.7	Typologie d'offres et mode de diffusion.....	44
6.3	La faisabilité du projet.....	45
6.3.1	Viabilité humaine.....	45
6.3.2	Viabilité économique.....	45
6.3.3	Viabilité technique.....	47
6.3.4	Mise en œuvre temporelle du projet.....	48
6.3.5	Budget prévisionnel et plan de financement.....	48
6.3.6	Stratégies de communication.....	51
	Conclusion.....	53
	Références bibliographiques.....	54
	Liste des tableaux et illustrations.....	58
	Annexes.....	60

Figure 1 : Carte de l'UEMOA



Source : Commission UEMOA

Introduction

La mémoire audiovisuelle revêt un enjeu crucial pour le patrimoine culturel de l'humanité. Le défi de sa préservation est d'une forte actualité et suscite un regain d'intérêt à l'échelle mondiale. En Afrique, les différentes études des organismes internationaux³ dressent un état des lieux unanimement alarmant : les enregistrements sonores et visuels sont en péril. Les archives télévisuelles, radiophoniques et cinématographiques, « témoins vivants, authentiques et parfois uniques des XX^e et XXI^e siècles⁴ » sont en péril. Les facteurs explicatifs de cette situation sont la prédation humaine, les intempéries et l'obsolescence technologique.

Cette situation menace « *d'amnésie collective* » « l'histoire contemporaine des peuples d'Afrique, riche de multiples héritages, d'un passé millénaire qui a nourri de grandes civilisations. »⁵ Les contenus audiovisuels s'imposent comme des matériaux de première main, plus particulièrement pour notre siècle fortement imprégné par la révolution du son et de l'image. C'est pourquoi, « les archives audiovisuelles ne sont rien de moins que la mémoire commune des peuples modernes. »⁶

De même, « *le patrimoine audiovisuel est garant de l'identité des peuples.* »⁷ A ce titre, sa dégradation, sa disparition constituent un péril à la nécessaire promotion de la diversité des expressions culturelles et identitaires de l'Afrique face à l'uniformisation de la mondialisation : l'invasion massive des programmes audiovisuels d'Europe et d'Amérique expose les populations africaines à des « *modes de penser et d'agir exogènes qui chassent et remplacent, progressivement et inexorablement, leurs propres valeurs culturelles* »⁸. Billes Gates ne dira-t-il pas : « *Qui maîtrise les images, maîtrise les esprits* »⁹. C'est pourquoi, il faut « *sauvegarder en urgence [...] le patrimoine audiovisuel en péril des pays en voie de développement pour sauver leur diversité culturelle* »¹⁰

Enfin, le regain d'intérêt autour des collections audiovisuelles d'Afrique, notamment « *celui riche et diversifié des télévisions, [qui] commencent un peu partout à constituer des créneaux économiques et*

³ UNESCO, OIF, FIAT, WARBICA

⁴ DAOUA, Anouar. *Contribution à une meilleure gestion des archives audiovisuelles du Cabinet Civil de la Présidence de la République du Bénin*. Abomey-Calavi : ENAM, 2009, P.2.

⁵ BOURGES, Hervé. Télévisions et diversité culturelle en Afrique.

<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=3970>, consulté le 10 octobre 2011.

⁶ BOURGES, Hervé. Des télévisions francophones sous dépendance, tiraillées entre identité et mondialisation. In *Histoire de la télévision en Afrique noire francophone, des origines à nos jours*. Paris : Khartala, 2009, p.8.

⁷ CHABI, Macaire Godefroy. *La sauvegarde des archives audiovisuelles dans les pays en développement*.

http://www.usenghor-francophonie.org/enseig/pc/publication/sauvegarde_archive.pdf, consulté le 11 novembre 2011.

⁸ BERTHELEMY, Jean-Claude, COULIBALY, Abdoullah (dir.). *Culture et développement en Afrique*. Paris : L'Harmattan, 2006, p. 238.

⁹ GUILLOU, Marie-Dominique (Le). *Segmentation et indexation sémantique des contenus audiovisuels: L'exemple de la création et de la mise en ligne d'une banque d'extraits vidéo*. Université Rennes 2 : 2007, P.6.

¹⁰ CHABI, Macaire Godefroy. *op. cit.*

financiers.»¹¹ En effet, bien conservées, les ressources audiovisuelles ont une nouvelle vie, car leur réutilisation sert à alimenter de nouvelles productions, à être diffusées sur les canaux de distribution numériques à peu de frais.

Leur restauration et leur préservation passent nécessairement par la numérisation, jugées coûteuses pour les Etats africains et appellent de leur part l'urgence « ...de mutualiser leurs efforts, ressources et expertises en vue de la recherche de solutions régionales adaptées à la gestion efficace de leurs archives audiovisuelles. »¹² Face à l'investissement colossal que cela nécessite et dont ils n'ont pas souvent les moyens, il s'agit concrètement, pour les pays en développement, de capitaliser sur leur culture commune et leurs affinités partagées pour faire face aux défis de la sauvegarde du patrimoine audiovisuel. C'est en cela que le Programme d'actions communes pour la production, la circulation et la conservation de l'image au sein des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et, plus particulièrement sa composante "Préservation des archives cinématographiques et télévisuelles" trouve son fondement.

De façon concrète, il s'agira de répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quelle structure communautaire pour prendre en charge les archives audiovisuelles nationales ?
- ✓ Comment gérer le dépôt légal de ces ressources audiovisuelles ainsi que les subtilités juridiques liées à la gestion du droit d'auteur s'y rapportant ?
- ✓ Quelle politique mettre en œuvre pour assurer leur collecte et sauvegarde et comment les valoriser économiquement ?

Les réponses à ces questions justifient notre thématique de recherche : « **Approche sous-régionale pour la valorisation du patrimoine audiovisuel africain : contribution à la mise en place d'un centre des archives dans l'espace UEMOA** ». L'objectif à terme est de contribuer à la création d'un centre communautaire de collecte, de préservation et de valorisation économique du patrimoine audiovisuel de l'espace UEMOA.

¹¹ BA, Ahmet. *Enjeux de la documentation et des archives audiovisuelles en Afrique*. Cours dispensé à l'EBAD. Dakar : mars 2009.

¹² FIAT, Fédération Internationale des Archives de Télévision. Appel mondial sur la sauvegarde des archives audiovisuelles. Paris : 2004.

1 IDENTIFICATION DU PROBLÈME ET CONTEXTE DE L'ÉTUDE

1.1 Description, justification et importance du projet

Fort de la complémentarité de leurs économies, de leur proximité géographique et de leur histoire commune, le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau¹³, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo ont conclu, le 10 janvier 1994, à travers l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) un traité d'intégration économique. Au fil du temps et de toute évidence, il s'est avéré qu'on ne peut efficacement intégrer des peuples qui s'ignorent ou ne s'acceptent pas culturellement. Véhicules privilégiés d'échanges culturels, les médias de masse sont dominés par des contenus exogènes¹⁴, lesquels lessivent les valeurs culturelles. Gaston KABORE, cinéaste africain ne s'alarme-t-il pas, à juste titre, que tout peuple dominé par des images extérieures aux siennes « *perd non seulement les repères spécifiques de son identité mais aussi et surtout [...] son aptitude fondamentale à imaginer, à désirer, à penser et à forger son propre destin.* »¹⁵ Convaincu de l'interaction dynamique entre culture et développement, Hervé Bourges affirme que « *...seules la fierté et la maîtrise de son identité donnent à l'homme prise sur son destin.* »¹⁶

A travers son programme Images, l'UEMOA veut redonner à son industrie audiovisuelle, « *...la capacité durable de produire des images cinématographiques, télévisuelles et vidéographiques qui ressemblent à ses populations* »¹⁷ et en assurer efficacement la circulation dans ses Etats membres, avec pour finalité d'en faire un puissant levier de meilleure connaissance mutuelle des peuples et d'intégration régionale.

Etant donné que "c'est au bout de l'ancienne corde qu'on tisse la nouvelle", il est apparu nécessaire de sécuriser les productions audiovisuelles antérieures. Mais comment l'UEMOA peut-elle sauvegarder et valoriser ces archives audiovisuelles en péril pour favoriser une meilleure intégration culturelle entre ces différents pays ? De l'état des lieux qui en a été fait dans les centres de conservation des huit Etats membres, il ressort pour l'essentiel que les archives sont dans un état critique et leur nécessaire sauvegarde passe par la mise en place d'un centre chargé de leur collecte, documentation, numérisation et diffusion.

¹³ Seul pays lusophone à intégrer l'UEMOA le 2 mai 1997.

¹⁴ Surtout les feuilletons venus d'Amérique, d'Asie et d'Europe.

¹⁵ KABORE, Gaston. L'image de soi, un besoin vital. In *L'Afrique et le cinquantenaire du cinéma*. Paris-Dakar : Présence Africaine, 1995, p.21.

¹⁶ BOURGES, Hervé. *Léopold Sédar Senghor, Lumière noire*. Paris : 2006, p.184.

¹⁷ AGBO, Komlan. La culture dans la politique communautaire de l'UEMOA. In *Culture et développement en Afrique*. Paris : L'Harmattan, 2006, p. 236.

1.2 Hypothèses de recherche

Dans le cadre de notre travail, nous avons émis deux hypothèses :

- ✓ mettre en place un centre sous-régional de sauvegarde commune des archives audiovisuelles
- ✓ valoriser et mutualiser les éléments du patrimoine immatériel des corpus audiovisuels sauvegardés.

En vue vérifier ces hypothèses, nous sommes appuyés tant sur le diagnostic des archives audiovisuelles de l'UEMOA dans les Etats-membres, tout comme sur les visites de terrain dans deux pays (le Bénin et le Burkina-Faso), étant donné que les réalités archivistiques sont similaires dans l'ensemble de la communauté.

1.3 Synthèses des données de terrain

En vue de faire l'état des lieux des ressources audiovisuelles, une étude a été réalisée par l'UEMOA dans les 8 pays, en 2010, notamment dans certains de leurs centres de production ou de conservation.

1.3.1 *L'état des lieux : l'apocalypse mémorielle à nos portes ?*

L'étude de l'UEMOA confirme l'alerte de l'Unesco sur le patrimoine audiovisuel africain en 2004. Malgré l'absence, à ce jour, d'un inventaire précis et détaillé de ces collections, leur état physique de conservation traduit l'ampleur du chaos. A l'exception des structures privées, presque exclusivement confrontées à la capacité de stockage de leurs serveurs, la conservation des archives audiovisuelles est critique et souligne à grands traits la place marginale qu'on leur accorde dans les priorités de développement : sur l'absence d'instrument juridique spécifique au plan national se greffent le non-respect du dépôt légal, l'insuffisance ou l'inexistence de ressources financières dédiées nécessaires aux bâtiments adéquats et l'acquisition des équipements. La conservation de la mémoire audiovisuelle fait appel à une gamme d'expertises pointues. Or, les dépôts d'archives font figure de "garage" ou de "purgatoire" de cadres en disgrâce ; le recrutement de professionnels et le renforcement des capacités du personnel disparate en place sont rarissimes¹⁸. Il en découle l'exigüité des bâtiments, la vétusté du matériel technique, le manque ou l'insuffisance de savoir-faire aggravés par les délestages "endémiques" dans ces Etats. Toutes choses qui contribuent à dégrader ou détruire ces archives, déjà nativement fragiles. L'achat, à prix d'or, en France notamment à l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) des éléments sonores, filmiques et vidéographiques pour produire de

¹⁸ Dans l'espace UEMOA, il a été dénombré seulement 2 professionnels : l'une au Bénin et l'autre en Guinée-Bissau

nouvelles émissions dans le cadre de la célébration, en 2010, du cinquantenaire des indépendances africaines en est une illustration parlante. L'état des lieux est fort alarmant et appelle l'urgence dans l'action.

Figure 2: La mauvaise conservation des archives.



Sources : Photo n°1 internet, n° 2 & 4 ORTB, n°3 Présidence de la République du Bénin

1.3.2 Essai d'estimation

La mission de l'UEMOA n'a fait que le constat et a inscrit, à son agenda, l'inventaire précis et détaillé de l'ensemble de ces collections. Pour l'heure, les données parcellaires nous ont permis de produire les statistiques suivantes :

Tableau 1: Masse des archives audiovisuelles dans l'espace UEMOA

PAYS	Bénin ¹⁹	Burkina-Faso ²⁰	Cote d'Ivoire	Mali ²¹	Niger	Sénégal ²²	Togo	Guinée-Bissau
VOLUME D'HEURES	50.067	328.500	ND	60.000	ND	80.000	9.000	ND

Source : auteur

Il importe d'explorer la notion du patrimoine audiovisuel afin de mieux le circonscrire au champ d'étude du présent projet.

¹⁹ Nous avons considéré chaque support comme correspondant au volume d'une heure.

²⁰ <http://www.burkina-ntic.net/L-UNESCO-au-secours-de-Radio.html>, consulté le 21 février 2013 à 06h24.

²¹ Mali, Togo <http://www.fiatifta.org/wp-content/uploads/Sun-16.00Achabi-AIME.pdf>, consulté le 21 février 2013 à 06h30.

²² www.ebad.ucad.sn/fadis/cours/L3II.6/Audiov%20mod%203.doc, consulté le 21 février 2013 à 06h35

2 LA REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

2.1 Patrimoine audiovisuel : éléments de définition

Selon l'UNESCO, le patrimoine audiovisuel comprend : les productions de son enregistré, les productions radiophoniques, cinématographiques, télévisuelles ou autres comprenant des images en mouvement et/ou des sons enregistrés, que ces productions soient ou non essentiellement destinées à la communication au public.

La notion de patrimoine audiovisuel est générale, celle de document audiovisuel est plus restreinte plus que circonscrit aux œuvres réunissant des images et/ou des sons reproductibles, sur un support matériel dont l'enregistrement, la transmission, la perception, la compréhension exigent le recours à un dispositif technique. A la lumière de ces définitions, collections, archives, corpus, enregistrements et documents audiovisuels recouvrent la même signification : support physique et contenu. Dans le cadre du présent travail, le patrimoine audiovisuel fait référence aux archives des radios, télévisions et ressources filmiques des cinémathèques de l'espace UEMOA.

2.2 Patrimoine audiovisuel dans l'UEMOA : support et vecteur d'identités culturelles

L'espace UEMOA est un foyer culturel riche et fécond. Le rayonnement de puissants Etats précoloniaux tels que les empires du Mali et du Songhay, a fait de cet espace le creuset d'un patrimoine culturel diversifié qui continue d'inspirer de nombreuses productions audiovisuelles : des trésors de chants, de danses²³, de rites, des contes, de rythmes²⁴ et de couleurs mais aussi de jeux, des connaissances relatives à la nature et savoir-faire traditionnels liés à l'artisanat local. Ces éléments se manifestent par une pluralité et une diversité emblématiques des riches expressions culturelles. Tout cet ensemble constitue non seulement « un élément fort de l'identité culturelle²⁵ », mais aussi « le levain d'une communion fraternelle féconde²⁶ » entre ces peuples, à laquelle les médias ont consacré des enregistrements audiovisuels dans le cadre de leurs divers programmes et émissions culturels. Il est

²³ Masque Guèlèdè dont le foyer des manifestations s'étend au Bénin au Togo et au Nigéria, inscrit sur la Liste des patrimoines oraux et immatériels de l'humanité en 2001.

²⁴ Le balafon des communautés Sénoufo du Mali et du Burkina Faso et la Côte d'Ivoire est un xylophone pentatonique, connu localement sous le nom de *noegele*, offre de multiples mélodies rythmées. L'inscription du balafon des Sénoufo et les pratiques et expressions culturelles qui y sont associées sur la Liste représentative du patrimoine de l'UNESCO encouragerait le dialogue interculturel et témoignerait de la créativité humaine, comme symbole de coopération entre les habitants des trois pays

²⁵ DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES. *Patrimoines oubliés de l'Afrique* : actes de séminaire tenu le 30 novembre 2010. Paris : Riveneuve, 2011. p.34.

²⁶ Ibid.

évident que « *Bien que l'Afrique l'ait connu tardivement, le cinéma a vu émerger des talents dont l'expression de l'identité et de la diversité des talents a été le cheval de bataille.* »²⁷ Leurs archives constituent un vivier de trésors culturels. La dégradation ou la détérioration de la mémoire qui résulte de leur mauvaise gestion fait courir, à l'Afrique et à l'humanité toute entière, l'irréversible perte d'un important pan de ces héritages culturels. Sauvegarder ces fonds documentaires, revient à sauver l'identité culturelle de ces pays, essentielle pour forger une intégration économique réussie.

C'est pourquoi, l'UEMOA à travers la future politique commune de développement culturel, se donne comme ambition, à l'horizon 2020, de faire de la culture « un pilier des stratégies pour l'intégration des peuples, grâce à son patrimoine culturel riche et diversifié. »²⁸

2.3 Le centre entre souveraineté nationale et coopération communautaire

Face au péril de ces collections audiovisuelles, notamment celles sur supports analogiques, l'initiative de gestion commune des archives est accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par la chaîne des acteurs de production, de gestion et de conservation²⁹. Mais si l'initiative émane des acteurs du secteur eux-mêmes, il n'en demeure pas moins que subsisteraient, en coulisse, des poches de réticence³⁰. En effet, chaque Etat, jaloux de sa souveraineté, concède difficilement de partager le contenu de ses ressources audiovisuelles, même en péril. Et malgré la campagne de vulgarisation, certains pensent que l'UEMOA entend par ce projet les "priver" de leur patrimoine. Les ferventes plaidoiries des participants pour faire héberger le centre dans leur pays en est une illustration. L'exemple de la cinémathèque africaine est édifiant : sans contrepartie, les cinéastes africains y ont déposé, pour sauvegarde, leurs œuvres sans en être dépossédés, étant donné que toute exploitation commerciale reste sujette à des négociations et accords entre le centre et chacun des déposants. En somme, la conservation de ces archives ne s'accompagne pas nécessairement de transfert de propriété au bénéfice du centre communautaire.

Mais pour constituer la collection, il importe de définir une politique de collecte et de transfert des ressources audiovisuelles.

²⁷ ARMES, Royes. *Les cinémas africains au Nord et Sud du Sahara*. Paris : Panafrika, 2011, p.11.

²⁸ Politique culturelle de l'UEMOA en cours d'adoption.

²⁹ UEMOA, Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. Plan pluriannuel de sauvegarde, de préservation et de valorisation des archives audiovisuelles. Rapport final: p.20.

³⁰ Entrevue avec Madame Mariam TRAORE SANOGO, consultante chargée de l'état des lieux, le 3 mai 2012.

2.4 La politique de collecte et de transfert des ressources au centre de l'UEMOA.

2.4.1 Opérationnalisation du dépôt légal dans l'espace UEMOA : un impératif

Le dépôt légal est la voie royale³¹ de collecte des archives. Dans les Etats de l'UEMOA, il « ...rencontre d'énormes problèmes, notamment, la méconnaissance de la loi sur le dépôt légal par les déposants, le non-respect des textes en vigueur, l'inexistence de réglementation relative aux archives audiovisuelles. »³² Outre le dépôt légal, les dispositions similaires de collecte des éléments du patrimoine en général ne sont pas respectées : au Bénin par exemple, le décret³³ dispose que « les documents audiovisuels... quel que soit leur support doivent être versés à la Direction des archives nationales, trois ans au plus après leur production ». Mais aucune structure productrice ne défère à cette obligation réglementaire. Pire, « aucune structure, en dehors des directions des cinématographies dont la plupart sont des coquilles vides n'assure la conservation des archives audiovisuelles. »³⁴

Dispersés dans plusieurs institutions de production et faute de condition de conservation appropriée, ces trésors patrimoniaux échouent dans l'irréversible abîme de la dégradation ou de la disparition. Face à cette situation, les professionnels avaient formulé deux recommandations majeures à la Commission de l'UEMOA, en 2007 : « l'harmonisation de la législation en matière de dépôt légal dans l'espace UEMOA et la mise en œuvre par les Etats, d'une véritable politique de défense, de collecte, de conservation et de promotion des archives audiovisuelles. » Mais cela n'a pas produit les effets escomptés, d'où la nécessité d'une politique culturelle commune assortie d'une convention sur l'harmonisation du cadre du dépôt légal entre Etats.

2.4.2 Politique et stratégies de collecte des ressources audiovisuelles

Après adoption la politique culturelle adoptée et la conclusion d'une Convention sur l'harmonisation du cadre du dépôt légal, il sera indispensable d'asseoir, dans chaque pays, une politique de collecte basée sur un réseau national (depuis le niveau communal, jusqu'au centre de conservation pérenne de l'UEMOA, en passant par le point focal national).

³¹ Il existe aussi le don, le prêt, la préemption, la dation.

³² La semaine de l'UEMOA. Bulletin, n° 174, septembre 2007, p.2.

³³ Article 7 du décret n°2007-234 du 4 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction des archives nationales du Bénin

³⁴ La semaine de l'UEMOA : bulletin, op. cit.

2.4.3 Critères de choix

Dans la quasi-totalité des unités de production et de dépôt, « *les archives audiovisuelles sur support analogique sont dans un mauvais état. Leur volume rend difficile toute conservation durable du fait de l'exiguïté et de l'insuffisance de locaux de conservation, entraînant leur perte irrémédiable.* »³⁵ Or, depuis les années 60, c'est sur des bandes magnétiques que les radios, télévisions nationales et filmothèques ont produit leurs émissions jusqu'en début de l'année 2000, avènement du support numérique. Pour cela, il faut une campagne active de collecte des originaux des supports analogiques pour arrêter leur dégradation. En somme, il s'agira d'axer, en priorité, cette opération sur les supports analogiques (plus fragiles voire vulnérables) et, privilégier les contenus à forte teneur culturelle. Nous nous approprions les critères prioritaires de Anne Lefort³⁶ qui privilégie : i) **au titre du contenu** : valeurs patrimoniales, culturelles, éducatives... (« trésors » ou « collections culturellement importantes³⁷ ») ; ii) **critère technique** : unicité de supports, niveau de dégradation, difficulté de lecture ; iii) **critère chronologique** : tenir compte en priorité des bandes analogiques des années des indépendances jusqu'à la fin des années 90, période d'introduction des supports numériques dans les médias audiovisuels³⁸.

2.4.4 Stratégie de collecte au plan national

L'interlocuteur final du centre régional dans chaque pays reste le point focal à héberger soit au centre des archives nationales, la direction de la cinématographie ou à la bibliothèque nationale, sur décision de chaque Etat. Mais, le centre doit œuvrer en amont pour que la chaîne de collecte remonte aux radios locales ou télévisions communautaires, de plus en plus nombreuses, dans le paysage audiovisuel.

Il s'agira par le biais des directions départementales des archives ou de la cinématographie, de faire remonter au terme d'un délai précis, les ressources vers le point focal national. Cette opération se fera sous la supervision de l'autorité de régulation des médias et la collaboration du point focal des Cellules nationales de statistiques culturelles installées par l'UEMOA dans chaque Etat. Pour cela des moyens conséquents doivent être alloués à ces structures.

³⁵ UEMOA, Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. Plan pluriannuel de sauvegarde, de préservation et de valorisation des archives audiovisuelles. p.20.

³⁶ LEFORT, Anne. La gestion des archives audiovisuelles. Cours dispensé à l'Université Senghor. Alexandrie : mars 2011, p.133.

³⁷ Expressions empruntées à la « Grille d'évaluation des fonds audiovisuels », canevas conjointement élaboré par la FIAT et l'INA.

³⁸ LALOUP-AGUIAR, Noëllie. Appel à la sauvegarde des archives de l'ORTB. Cotonou : 2007, p. 2.

3 LES DEMARCHES METHODOLOGIQUES

3.1 Outils de prospection : les entretiens

Une bonne appréhension de ce projet exige de notre part une approche scientifique. Dans cette optique, nous avons eu une série d'entretiens avec des personnes dont les contributions, suggestions et critiques ont été d'un éclairage positif et décisif dans la mise en œuvre de ce projet. Au total, nous avons interrogé au Bénin et au Burkina-Faso (lieux de stage) des journalistes, conservateurs d'archives, cinéastes, spécialistes du droit de l'audiovisuel, informaticiens, producteurs audiovisuels, autorités publiques. Unaniment, ces professionnels déplorent l'irréversible saut dans l'abîme de notre mémoire audiovisuelle et supportent mal le paradoxe africain : racheter à prix d'or sa propre histoire. Ils appellent de tous leurs vœux à un sursaut conjoint en vue de leur sauvetage. C'est pourquoi l'initiative de l'UEMOA est saluée.

Par ailleurs, nous avons eu l'opportunité d'échanges fructueux avec un certain nombre de Cadres de la Commission de l'UEMOA, plus particulièrement, de la direction du Patrimoine Culturel et des Arts (DPCA) au sein du Département du Développement Humain (DDH)³⁹ et de la Direction des Systèmes d'Information (DSI), rattachée à la Présidence de la Commission.

De même, en plus du personnel de l'UEMOA, nous avons eu des échanges avec la consultante et responsable de l'étude sur l'état des lieux des archives audiovisuelles. Elle est documentaliste à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD Ouagadougou). Elle a parcouru tous les pays, touché du doigt l'état d'inconfort indiscutable des supports analogiques et plaide pour l'urgence de leur préservation.

Aussi a-t-elle insisté que certaines chaînes de télévision et radio pratiquent, de façon informelle, des échanges de programmes. Elle a identifié au niveau des centres de conservation audiovisuelle de véritables "trésors audiovisuels" qu'il faut trouver un mécanisme de récupérer et sauvegarder à tout prix.

Enfin, nous avons échangé avec le Directeur de la cinématographie du Burkina-Faso. Précédemment responsable de la Cinémathèque africaine de Ouagadougou, il est membre du conseil d'administration de Bureau Burkinabé du Droit d'Auteur. Sa carrière se confond presque avec celle de la vie de la cinémathèque. Il a bénéficié d'une série de formations à travers le monde et a une bonne maîtrise des

³⁹ L'UEMOA est en pleine réforme. La culture est une compétence récente (2004) mais la dénomination n'a pas changé.

procédés de conservation des archives filmiques. Face aux sauts technologiques, il préconise comme recette une conservation sur pellicule, durable (100 ans) mais très onéreuse.

A cette série d'entretiens s'ajoutent les visites de terrain.

3.2 Les visites de terrain

Afin de valider certaines données théoriques, nous avons visité au Burkina-Faso et au Bénin certaines institutions de production et de conservation des ressources audiovisuelles susceptibles de nous fournir des preuves empiriques de la pratique archivistique.

- **Le Centre des archives nationales du Burkina** : il dispose d'un magasin de conservation. Les négociations sont en cours pour que la direction de la Radio Télévision du Burkina dont les archives sont mal entretenues les y conserve. Pour l'heure, le matériel de lecture acquis permet aux journalistes de venir y visionner des éléments, faute d'équipement approprié sur place. Cela traduit le besoin de mutualiser les ressources entre ces structures. En contrepartie, le centre des archives bénéficie de publicité sur ses activités.
- **La cinémathèque africaine de Ouagadougou** : « sanctuaire » de la mémoire des films du continent depuis 1995, elle détient un important portefeuille de ressources cinématographiques (environ 2.000 documents), quasiment des exemplaires uniques. Mais, ces archives ne sont pas valorisées, faute de cession des droits, mettant le centre à la solde des subventions de plus en plus rares. Cela nous permet d'envisager, dans le cadre de notre projet, une stratégie d'exploitation commerciale pour soutenir les efforts de conservation.
- **L'Institut Imagine** : centre de formation aux métiers de l'audiovisuel, il est doté d'un pôle d'archivage audiovisuel. Créée par le cinéaste burkinabé Gaston KABORE, cette unité est dotée d'une collection privée d'un millier de films datant des années 40 à nos jours. Les collections sont numérisées avec un logiciel coréen⁴⁰. Elles sont consultables avec une interface de recherche multicritère. Ce fonds d'archives sert principalement aux scolaires et étudiants, de plus en plus nombreux à le visionner.

Chacune des institutions visitées nous a livré sa part d'informations précieuses et indispensables dans le cadre de ce projet.

⁴⁰ Dénommé Buud Yam.

3.3 Les outils bibliographiques

Pour concevoir le projet, nous avons consulté des documents traitant de la gestion du patrimoine audiovisuel. Il s'agit d'abord du rapport sur l'état de lieux des archives audiovisuelles dans l'espace UEMOA.

Notre réflexion trouve son ancrage juridique dans la Convention de l'UNESCO sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui considère les traditions et expressions orales, les pratiques sociales rituelles et festives, les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel...comme éléments du patrimoine culturel immatériel ayant la vertu « *de rapprochement, d'échange et de compréhension entre les êtres humains*⁴¹ ». Elle sera appuyée par la Convention de 2005 qui, reconnaît la nécessité « *...de prendre des mesures pour protéger la diversité des expressions culturelles, y compris de leurs contenus, en particulier dans les situations où ces expressions culturelles peuvent être menacées d'extinction ou de graves altérations.*»⁴² L'existence de ces instruments internationaux souligne d'un grand trait une préoccupation majeure : ces éléments du patrimoine constituent l'identité et la fierté des peuples et sont le symbole de leur diversité et spécificité culturelles à promouvoir face à la mondialisation. Nombreux sont ces éléments qui ont été fixés sur des supports, parfois uniques, aujourd'hui en péril qu'il faut préserver à travers la création d'un centre communautaire de conservation.

Dans cette dynamique, nous avons exploré la bibliographie (monographie, publications officielles, travaux universitaires, les documents audiovisuels) relative à la gestion des archives audiovisuelles.

Il en ressort qu'il existe des initiatives éparses de migration technologique de quelques contenus des supports analogiques aux numériques : le projet de l'association Archives du monde⁴³ à la radio du Burkina, en mars 2007 ; la généralisation depuis 2004 ; du logiciel de numérisation AIME au profit des radiodiffusions et télévisions publiques de l'espace francophone. Mais ce sont des initiatives qui peinent à produire les fruits escomptés car, compte tenu du passif documentaire, il faut une opération d'envergure. En effet, l'archivage efficace est complexe et se situe, à la fois, autour du contenu, des supports et des lecteurs, nécessitant un investissement fort coûteux. Ce qui jusque-là a dissuadé les pays africains, y compris ceux de l'UEMOA à s'y engager.

⁴¹ UNESCO. Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Paris : 2003, p.2.

⁴² UNESCO. Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelle. Paris : 2005, p.2.

⁴³ CLEMENTIN, Elisabeth. La sauvegarde du patrimoine radiophonique du Burkina-Faso. In *Les archives audiovisuelles : politiques et pratiques dans la société de l'information*. Louvain-La-Neuve : Academia-Bruylant, 2009, p.123.

Or, il faut « *sauvegarder en urgence..le patrimoine audiovisuel en péril des pays en voie de développement pour sauver la diversité culturelle.* »⁴⁴ Et le projet de création du centre communautaire de conservation du programme “Images” est plus que nécessaire.

3.4 Programme “Images” de l’UEMOA : une initiative pionnière en Afrique

Il est d’une évidence de cristal qu’on ne peut intégrer des peuples qui s’ignorent ou qui ne s’acceptent pas culturellement. L’image est à cet effet un puissant levier d’intégration des peuples. C’est pourquoi, l’UEMOA a fait de la dimension culturelle, un pilier majeur de sa politique d’intégration économique. En septembre 2004, son Conseil des Ministres a adopté le Programme d’actions communes pour la production, la circulation et la conservation de l’image au sein des Etats membres. Les quatre actions prioritaires qui structurent ce programme sont :

- l’adoption d’une décision fixant les principes directeurs du cadre réglementaire communautaire ;
- l’adoption de mesures fiscales et douanières favorables au développement du marché ;
- la mise en place de mécanismes financiers destinés à soutenir la création, la diffusion et la circulation des images ;
- l’appui à la formation professionnelle à travers un dispositif régional

Leur mise en œuvre passe par :

- ✓ le renforcement du rôle et des moyens des instances nationales de régulation du paysage audiovisuel ;
- ✓ le renforcement des bases structurelles et financières des télévisions nationales publiques ;
- ✓ le renforcement de la réglementation et de l’administration publique du secteur cinématographique et vidéographique ;
- ✓ la promotion des technologies nouvelles de l’image ;
- ✓ la modernisation et l’harmonisation des législations nationales sur les droits d’auteurs ;
- ✓ la préservation des archives cinématographiques et télévisuelles.
- ✓ le développement de la coopération entre institutions, entreprises et organisations professionnelles de la sous-région ;
- ✓ le renforcement des relations de partenariats internationaux

La mise en œuvre de ce programme a connu des avancées notables dont :

⁴⁴ CHABI, Macaire Godefroy. op.cit., consulté le 21 décembre 2012 à 17h21

- l'élaboration de textes communautaires du cadre réglementaire ;
- le projet de formation aux métiers de l'image et du son ;
- l'état des lieux de conservation des archives audiovisuelles à travers le Plan pluriannuel de sauvegarde, de préservation et de valorisation des archives audiovisuelles,

L'UEMOA entend, à travers ce programme, d'une part produire des images « ...qui ressemblent à ses populations »⁴⁵ et, d'autre part assurer leur circulation dans son espace pour favoriser et contribuer de façon décisive à une « meilleure connaissance mutuelle des peuples » afin de réussir ensemble l'intégration économique régionale. Et cela, l'UEMOA en fait un chantier crucial comme nous avons pu le constater lors de notre stage professionnel.

3.5 Expériences et enseignements du stage à l'UEMOA

Dans le cadre de notre formation à l'Université Senghor et, plus précisément, au titre des travaux de recherche autour du thème "Approche sous-régionale pour la valorisation du patrimoine audiovisuel africain : contribution à la mise en place d'un centre des archives de l'espace UEMOA, nous avons été accueilli en stage professionnel à la Direction du Patrimoine Culturel et des Arts de la Commission de l'UEMOA du 10 mai au 19 juillet 2012.

Il s'agira pour l'Université Senghor à travers cette recherche de contribuer à la mise en place du centre régional d'archivage audiovisuel, l'un des objectifs clé à terme du programme "Images" de l'UEMOA.

A la faveur de notre stage à l'UEMOA, notre projet de recherche a mûri. Du 10 mai au 19 juillet 2012, au prix de multiples entrevues assorties de sages conseils et de pertinentes recommandations, de la documentation disponible, nous nous sommes imprégné en profondeur des tenants et aboutissants du programme "Images". Des données bénéfiques, on retiendra entre autres :

- le principe d'externalisation : une fois mise en œuvre, le centre sera une structure autonome ;
- l'existence d'un accord entre l'UEMOA et l'UNESCO, signé le 11 février 2011 à Paris. Le but est la création d'une bibliothèque numérique communautaire au profit de l'ensemble des universités des Etats membres de l'Union : numériser ces corpus audiovisuels feront partie des ressources pédagogiques au service de la recherche historique, culturelle, ethnologique, sociologique...

⁴⁵ AGBO, Komlan; op.cit. p.237.

- l'existence d'un projet avancé de puce unique commune entre les opérateurs de téléphonie mobile des 8 Etats membres : cela nous permet d'envisager une plateforme de valorisation à travers le téléchargement de sonneries par exemple.

Au regard des utilisations possibles qu'elles permettent, les archives audiovisuelles recèlent de nombreux enjeux.

4 ENJEUX ET ETAT DES LIEUX DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL DANS L'ESPACE UEMOA

4.1 Préservation de la mémoire audiovisuelle : enjeux multiples

Les archives audiovisuelles recèlent un intérêt à la fois historique, culturel, pédagogique et patrimonial.

4.1.1 Une double valeur historique

A travers émissions, reportages, productions... dont elles sont les supports, parfois uniques, les archives audiovisuelles sont les témoins silencieux des mutations de notre temps. Leur valeur historique s'apprécie à leur contribution à la connaissance de l'histoire d'une personnalité, d'un groupe, d'un peuple... Leur dégradation ou destruction n'est rien d'autre qu'un appauvrissement irréversible de la mémoire collective de l'humanité. Le recours généralisé des pays francophones de l'Afrique subsaharienne, en 2010, à l'INA pour acheter les images et sons des Pères des indépendances en est une preuve édifiante.

De même, les ressources audiovisuelles portent la chronologie des vagues successives de supports physiques, des formats et des matériels de lecture qui les accompagnent. Car, l'histoire des archives, c'est d'abord l'histoire des supports sur lesquels elles s'inscrivent, lesquels supports retracent et matérialisent la diversité des techniques de production et d'enregistrement à travers le temps.

En un mot, les ressources audiovisuelles peuvent être envisagées sous l'angle de patrimoine matériel et immatériel. Leur conservation durable est d'un impératif historique.

4.1.2 Outils pédagogiques et scientifiques : éduquer par l'image, éduquer à l'image

Les corpus audiovisuels, fort de leur nature d'archives "vivantes" et de leur force de conviction, constituent des outils pédagogiques de première importance dans le processus d'acquisition du savoir. Leur interaction psychologique sur les apprenants suscite et accompagne la réflexion tout comme elle favorise chez eux l'enracinement du raisonnement et de l'apprentissage personnels. Dans cette veine, pour nombre de chercheurs, la consultation de leur contenu comme l'argumente Macaire CHABI permet « *d'étayer, de clarifier, de confirmer ou d'infirmer des hypothèses de travail et contribue à l'évolution des réflexions scientifiques.* »⁴⁶

⁴⁶ CHABI, Macaire. *Approche pour une valorisation culturelle du patrimoine audiovisuel au Bénin : les archives audiovisuelles des chaînes nationales publiques*. Alexandrie : Université Senghor, 2005. p. 35.

« Dans l'espace UEMOA, la mission très largement reconnue du système d'enseignement supérieur est de former des ressources humaines compétentes et capables de contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et au développement intégral du pays sur les plans culturel, économique et social. »⁴⁷

4.1.3 Trésors culturels et sources d'affirmation des identités

L'espace UEMOA comprend de riches et multiples ethnies aux coutumes et traditions variées. Les archives des productions cinématographiques, télévisuelles et radiophoniques recèlent des valeurs culturelles de chaque pays : elles portent la marque des danses profanes ou rituelles, croyances, légendes, connaissances et savoir-faire liés à la nature... A ce titre, elles s'illustrent comme sources incontournables et inestimables du patrimoine immatériel qui distinguent les communautés de l'espace UEMOA. Dans le fonds analogique de radio Burkina en péril, on a par exemple des émissions culturelles comme « La nuit des temps », « Regards »... qui retracent les coutumes et interdits familiaux chez les Saaba, la parenté à plaisanterie en pays Lobi et les rituels de deuils chez les Dagara. Au Bénin par exemple, nous avons : « Wanrou », « Culturèmes », « Les mystères de l'être »... L'intérêt culturel des archives audiovisuelles se double de la nécessité de préservation et de promotion de la diversité culturelle des peuples de l'espace UEMOA.

En effet, au plan mondial et avec l'essor irréversible de la mondialisation, ce que l'Afrique a le plus à faire valoir et ce qu'elle possède comme richesse se retrouve dans son patrimoine culturel. Or, les archives audiovisuelles recèlent une part importante de cette spécificité culturelle de l'Afrique. De même, préserver et promouvoir les archives audiovisuelles, c'est éviter que l'ogre vorace et féroce de la mondialisation ne dévore les petites proies faciles que sont les diversités culturelles de l'Afrique en général et celles de l'espace UEMOA en particulier.

4.1.4 Potentiel économique colossal

« L'Afrique, avec son fonds particulier audiovisuel, se vend et suscite des intérêts marqués de la part d'amateurs d'exotisme, qui, pour la plupart sont des ressortissants du Nord. »⁴⁸, renseigne Ahmet BA avant de rassurer que du fait du développement des agences spécialisées dans leur vente et achat, les fonds d'archives audiovisuelles de l'Afrique constituent des « *créneaux économiques et financiers* » porteurs.

⁴⁷ UEMOA. *Etude sur l'enseignement supérieur dans les pays de l'UEMOA*, p.6 ; http://www.uemoa.int/Documents/Publications/Etude_l_enseignement_superieur/RapportEnsSupPI.pdf, consulté le 14 février 2013

⁴⁸ BA, Ahmet. *op.cit.*

De même, les archives audiovisuelles ont un intérêt commercial du fait qu'elles sont généralement réutilisées pour réaliser de nouvelles productions susceptibles d'intéresser « *...un marché potentiel constitué d'un public avide d'histoire.* »⁴⁹ Cela est d'autant plus évident que, de plus en plus, le paysage médiatique s'enrichit de nouvelles chaînes aux lignes éditoriales exclusivement africaines (Africa24, 3A-TéléSud, Africable..) soit celles spécialisées dans la diffusion des documentaires (National Geographic..).

D'ailleurs, les diffuseurs disposent rarement de moyens suffisants pour développer des productions propres et se réfèrent aux fonds audiovisuels des autres télévisions, généralement publiques pour alimenter leurs grilles de programme.

Par ailleurs, le développement du numérique permet l'utilisation des archives audiovisuelles sur des sites spécialisés.

Et tout cela appelle la migration des contenus de l'analogique vers le numérique. A ce sujet, Emmanuel HOOG⁵⁰, affirme que la numérisation d'une heure de film coûte 4.000 euros et 300 euros pour celle d'une heure de vidéo.

La préservation et la diffusion des fonds audiovisuels de l'espace UEMOA, avec un modèle économique attractif, va générer des recettes susceptibles d'amortir, à la longue, les investissements et autonomiser la gestion du centre.

4.2 L'inventaire et le récolement des fonds audiovisuels de l'UEMOA.

« *Réaliser un inventaire physique précis des documents à conserver. Celui-ci doit inclure la quantité, l'état et le type de support, ainsi qu'une projection des transferts de documents.* »⁵¹

En archivistique, l'inventaire renvoie au recensement des matériels audiovisuels ainsi que des fiches descriptives s'y rapportant. Dans l'espace UEMOA, cette opération statistique est nécessaire pour apprécier le volume des fonds audiovisuels des différents centres de production et de conservation.

Pour y arriver, il importe pour l'UEMOA de :

- élaborer et proposer et soumettre pour validation, aux acteurs, une fiche d'inventaire ;
- procéder à l'inventaire des fonds dans chacun des dépôts sur l'ensemble du territoire des Etats.

⁴⁹ NDUNGIDI, Patrick. Création d'une structure de films et de programmes à base d'archives audiovisuelles en République démocratique du Congo. Alexandrie : Université Senghor, 2011. p.10.

⁵⁰ http://www.journaldunet.com/itws/it_hoog.shtml: archives audiovisuelles, consulté le 21 décembre 2012.

⁵¹ CIA, Conseil International des Archives. *Les bâtiments d'archives dans les pays à climat tropical et à ressources limitées.* Paris : ALA, 2005. p.8.

Il s'agira donc de croiser la conformité des renseignements sur la fiche d'accompagnement avec le support concerné : c'est le récolement.

Cette opération fonde sa nécessité sur le fait que de nombreux supports audiovisuels ont des fiches incompatibles avec leurs supports physiques et leurs contenus : dans bien des cas, les boîtes de conservation sont vides contrairement aux informations marquées dans le registre.

4.3 Exploitation des œuvres audiovisuelles : la jouissance des droits en question

Parce que leur contenu est fruit de la création littéraire et artistique, les objets audiovisuels font figure d'œuvres de l'esprit, lesquelles bénéficient de la protection juridique de la propriété intellectuelle et morale, car « *les droits de propriété intellectuelle sont un des instruments, voire le seul, permettant de récompenser et de stimuler la créativité.* »⁵²

La question juridique prend l'allure d'une question à multiples inconnus car autour de l'œuvre audiovisuelle se « *...trouve toute une série d'acteurs, qui ont tous des droits : les différents « acteurs » (par exemple du scénario ou de la musique), mais aussi tous les intervenants techniques de la chaîne de réalisation, sans parler du « droit à l'image » des personnes filmées, interviewées...et même de ceux, comme les architectes ou certains administrateurs qui peuvent exiger une rétribution pour la préservation, fût-ce en arrière-plan, d'un bâtiment qu'ils ont conçu ou d'un site dont ils assurent la gestion* »⁵³. Comme l'a souligné Monsieur Balamine OUATARA⁵⁴, tous les pays de l'espace UEMOA sont signataires de la Convention de Berne et disposent d'une association de gestion collective de leurs droits. Mais, les accords de réciprocité « *...n'existent pas entre toutes ces structures et s'ils existent, ils ne sont pas effectivement mis en œuvre.* »⁵⁵ Il en découle, au-delà de leurs pays, les auteurs jouissent difficilement des droits liés à l'exploitation de leurs œuvres dans l'espace UEMOA. Une situation qui conduit des auteurs à se désaffilier de ces structures au profit de la SACEM. Il est impérieux d'harmoniser les textes et pratiques des associations de gestion collective des droits afin de rassurer les acteurs et les inciter à plus de productions.. L'étape suivante sera pour l'UEMOA de négocier et conclure des accords⁵⁶, d'une part avec les auteurs ayant fait apport de leurs droits à une société

⁵² ANGELOPOULOS, Christina. *La durée de vie du droit d'auteur d'une œuvre audiovisuelle*. Strasbourg : IRIS-Plus, 2012. p.3. http://www.obs.coe.int/oea_publ/iris/iris_plus/iplus2LA_2012.pdf, consulté le 22 février 2013.

⁵³ HIRAUX, Françoise. *Les archives audiovisuelles : politiques et pratiques dans la société de l'information*. Louvain-La-Neuve : Academia-Bruylant, 2009. p. 22.

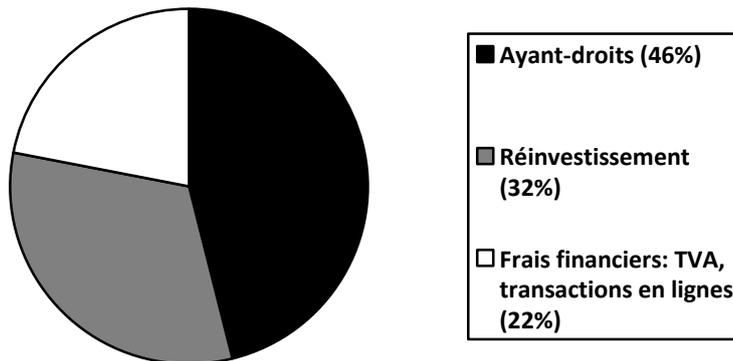
⁵⁴ Directeur du Bureau Burkinabé des Droits d'Auteurs, entretien le 04 juin 2012, Ouagadougou.

⁵⁵ IBRAHIM, Souleymane. *La gestion collective du droit d'auteur dans l'espace UEMOA : propositions pour une harmonisation des pratiques à travers des normes communautaires*. Alexandrie : Université Senghor, 2011. p.7.

⁵⁶ L'INA a conclu le 16 juin 2005 deux accords pareils.

d'auteurs, d'autre part avec les artistes-interprètes engagés pour des émissions de télévision. La gestion de cette question impose l'expertise d'un juriste au centre des archives de l'UEMOA. En attendant de déterminer de façon définitive la répartition générale des recettes, il serait intéressant et à titre expérimental de s'inspirer de l'INA : 46 % aux auteurs et ayants droit, 22 % frais financiers du site (TVA, taxes et transactions en ligne) et 32 % comme réinvestissement dans la numérisation, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine audiovisuel.

Figure 3: Clé de répartition des recettes



Source : INA

Les archives audiovisuelles sont des biens culturels assortis de valeur commerciale. C'est pourquoi, l'objectif du centre n'est pas de faire des bénéfices mais d'atteindre l'équilibre financier pour s'assurer, à la longue, une autonomie de gestion.

4.4 Approche participative de l'UEMOA

Dans une démarche pluraliste, basée sur l'implication effective et active de toutes les composantes du paysage de l'audiovisuel, tant dans le secteur public que privé, l'UEMOA s'efforce de jouer un rôle de facilitation. Le programme « Images » dont le projet de préservation des archives audiovisuelles est une composante essentielle fait objet, à travers des missions circulaires dans les 8 pays de l'UEMOA, de rigoureuses collectes des besoins et souhaits des parties prenantes dans chacun d'eux. L'initiative du projet de création du centre des archives audiovisuelles de l'UEMOA est en parfaite adéquation avec les besoins des professionnels de la conservation et des producteurs à l'échelle nationale des Etats-membres.

La création de ce centre exige un site d'implantation et des mesures spécifiques de construction.

5 SITE D'IMPLANTATION ET NORMES DE CONSTRUCTION DU CENTRE

5.1 Identification d'un site d'implantation : les choix stratégiques

Le centre des archives audiovisuelles de l'espace UEMOA aura la même vocation patrimoniale que l'INA. Dans un souci d'impartialité, ce centre sera hébergé dans l'Etat le plus offrant en termes de critères d'éligibilité consignés dans le cahier des charges, à élaborer par les experts de l'EAMAU et du CRATerre, à cet effet. La construction d'un bâtiment d'archives est exigeant et appelle le dialogue permanent entre les parties prenantes : les architectes et archivistes (pour s'assurer de l'effectivité des dispositions techniques adéquates quant aux installations de traitement d'air, le mobilier, l'éclairage...sont conformes aux règles de conservation des différents supports).

Selon le Conseil international des archives⁵⁷, le choix du site et du bâtiment doivent renvoyer à des réalités spécifiques :

- l'esthétique : produire une émotion, susciter la sympathie de la communauté « *...en lui communiquant des sentiments de pérennité et de sécurité* » ;
- constituer un apport à la cité : devenir avec le temps une œuvre d'art qui incarne une identité dans sa zone d'implantation ;
- être en harmonie avec la ville et créer un paysage urbain caractéristique et enrichissant.
- dans sa fonction culturelle, le bâtiment d'archives en tant que « *œuvre architecturale institutionnelle* » est, en fin de compte un patrimoine.

A la lumière de ces données, il est indispensable d'organiser un concours international d'architecture⁵⁸, avec pour référents des éléments du patrimoine immatériel partagés par plusieurs aires culturelles et déjà classés par l'UNESCO.

5.2 Dimensions, situation et localisation du domaine

Les normes internationales préconisent, au minimum, l'acquisition d'un terrain de 3000m² (dont la moitié en réserve pour une extension ultérieure). Au regard de la fragilité des archives, ce domaine doit être sain, isolé des terrains humides, boueux, inondables, des zones industrielles..Il doit être facilement visible et accessible.

⁵⁷ CIA, op.cit., p.7.

⁵⁸ L'infrastructure sera d'une architecture exceptionnelle (comme la Bibliotheca Alexandrina, Egypte) et son image pourrait figurer, tout au long de 2014, année du 20^e anniversaire du traité de l'UEMOA, sur les timbres-postes, le timbre des courriers administratifs, les cartes postales et fournitures scolaires des pays-membres...

5.2.1 Quelques recommandations pour la construction du bâtiment

Les archives audiovisuelles étant très fragiles, voire vulnérables. Leur dépôt de conservation appelle l'observation stricte d'un certain nombre de règles⁵⁹, à consigner dans le cahier des charges de la construction des locaux.

- ✓ **Orientation du bâtiment** : i) favoriser l'orientation au nord et au sud (surtout en zone aride et de savane) ; ii) ne disposer les ouvertures qu'au nord et au sud et de limiter celles-ci au minimum ; iii) faire des façades aveugles en direction des vents dominants.
- ✓ **Matériaux** : n'en choisir que ceux résistants aux conditions climatiques locales (chaleur, humidité, feu, vents violents etc.) ainsi qu'aux rayons ultra-violet.
- ✓ **Protection contre le vent** : i) mettre une ventilation efficace, conçue pour résister aux vents violents ; ii) privilégier la pose de claustras⁶⁰ bien étudiés est une bonne solution.
- ✓ **Protection contre le soleil** : i) mettre des auvents à l'aplomb des ouvertures en façade ensoleillée ; ii) des claustras profonds et inclinés ; iii) les ouvertures seront très limitées (15% maximum) et protégées ; iv) les murs de couleur foncée ou recouverts de matériaux métalliques au pouvoir de réflexion fort seront évités ; v) béton avec lait de chaux = 60% de réflexion ; vi) feuille d'alu = 87% ; vii) peinture blanche = 75 %.
- ✓ **Protection contre la poussière, les insectes et les animaux** : i) mettre des fenêtres à jalousies⁶¹ ; ii) des moustiquaires fines et démontables ; iii) des baguettes de métal ou de caoutchouc fort en bas des portes
- ✓ **Protection contre les écarts thermiques** : mise en œuvre de joints de dilatation dans les murs de béton pour se prémunir contre les grands écarts thermiques et les infiltrations.
- ✓ **Protection contre la pluie**. Au niveau des toits, prévoir : i) des contreventements surdimensionnés ; ii) des porte-à-faux réduits ; iii) et des chaînages ou ancrages aux points délicats.
- ✓ **Evacuations d'eau pluviale** : i) mettre en place un réseau d'évacuations d'eau vers l'extérieur du bâtiment ; ii) aucune canalisation d'eau pluviale ne doit traverser les magasins (Pour éviter les inondations des magasins, ceux-ci peuvent être légèrement surélevés par rapport au terrain d'assise)

⁵⁹ ERMISSE, Gérard, SAIE-BELAIH, France. *Bâtiments d'archives en pays tropical*. Paris : AIAF-PIAF, 2011. <http://www.piaf-archives.org/espace-formation/mod/.../view.php?>, consulté le 22 février 2013.

⁶⁰ Selon le dictionnaire Larousse : Paroi ajourée clôturant une baie, formant cloison, etc.

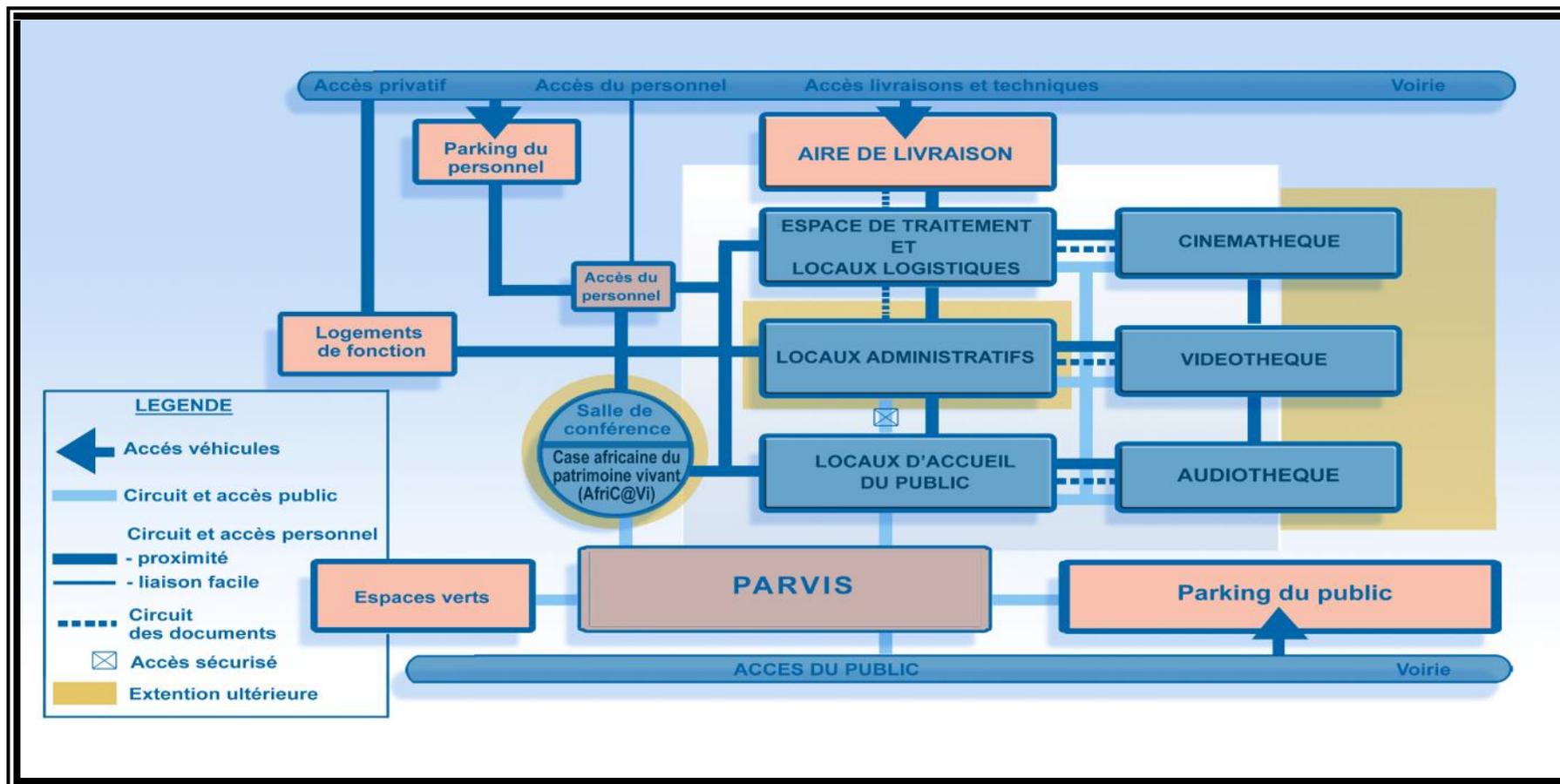
http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/claustra_claustras/16433, consulté le 05 février 2013.

⁶¹ Stores orientables qui permettent de voir sans être vu.

- ✓ **Gros œuvre en briques de terre stabilisée ou argile cuite** : ce sont des matériaux locaux très résistants et qui ont la propriété physique d'avoir une faible « *conductibilité et diffusibilité thermiques, limitant au maximum les transferts d'humidité et d'énergie thermique de l'extérieur vers l'intérieur des structures de conservation.* »⁶²

⁶² ZANNOU, Ibilola Oladélé. *Etudes comparées des propriétés mécaniques et thermophysiques des briques en terre stabilisée au ciment et en argile cuite : Application à la construction de silo à grains.* Thèse de doctorat. Abomey-calavi : FSA, 2003, p.V. www.thesesfsa.bj.refer.org/collect/thsesfsa/index/.../doc.pdf, consulté le 22 février 2013.

Figure 4: Schéma fonctionnel du centre



Source : auteur ; inspiré de l'abrégé d'archivistique, 2007.

5.2.2 Salles de conservation d'archives : détails spécifiques

Tous les documents audiovisuels⁶³ doivent être rangés verticalement comme des livres et, pour des raisons évidentes d'optimisation de capacité de stockage, il importe de conserver séparément en les rangeant en fonction des familles de supports de conservation.

Tableau 2 : Dimensions et détails techniques des salles de conservation

INTITULE	DIMENSIONS	OBSERVATIONS	
SALLE DE CONSERVATION	200 m ² au maximum	pour des raisons de sécurité contre l'incendie	
	soit 1200 m ³ pour 200 m ²		
RESISTANCE AU SOL	1300 kg au m ²		
RAYONNAGES	Rayonnages métalliques	le bois favorise des moisissures et insectes	
	Epis double face	10 m au maximum	
	Travées		1,20 m de large et passage de 30 cm entre fin rayonnage et plafond (air et pose degaines)
			2,20 m de hauteur
	Tablettes		6 niveaux de tablettes
			0,35 m de profondeur
		un espace de 15 cm entre le sol et la tablette la plus basse	
ALLEES	circulation	1,20 m de large	
	désserte	0,80 m de large	
ECLAIRAGE	Eclairage de 100 à 150 lux	A placer au plafond dans les allées	

Source : auteur

Il est fortement recommandé de «cloisonner au maximum les magasins audiovisuels, en les organisant en cellules de 20 m² environ pouvant être hermétiquement isolées en cas d'incendie, et mettre en place des systèmes de détection et d'interventions précoces.»⁶⁴

⁶³ ODDOS, Jean-Paul (dir.) *La conservation : Principes et réalités*. Paris : Cercle de la librairie, 1995, p.351.

⁶⁴ Ibid, p.352.

5.2.3 *Recommandations de bonne conservation des ressources audiovisuelles⁶⁵*

Figure 5 : Conservation des supports filmiques

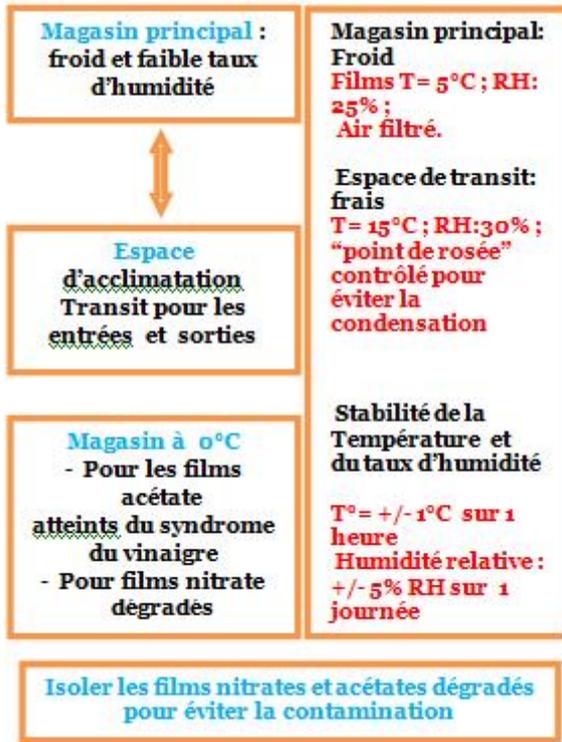


Figure 6 : Conservation des vidéogrammes

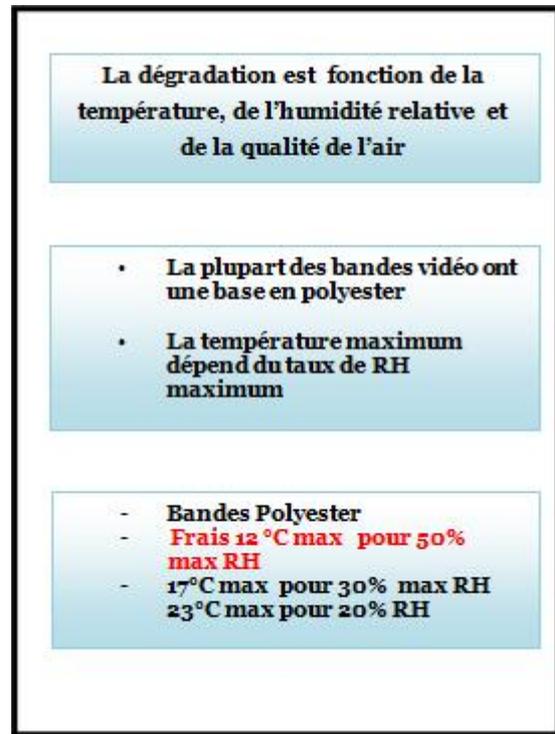
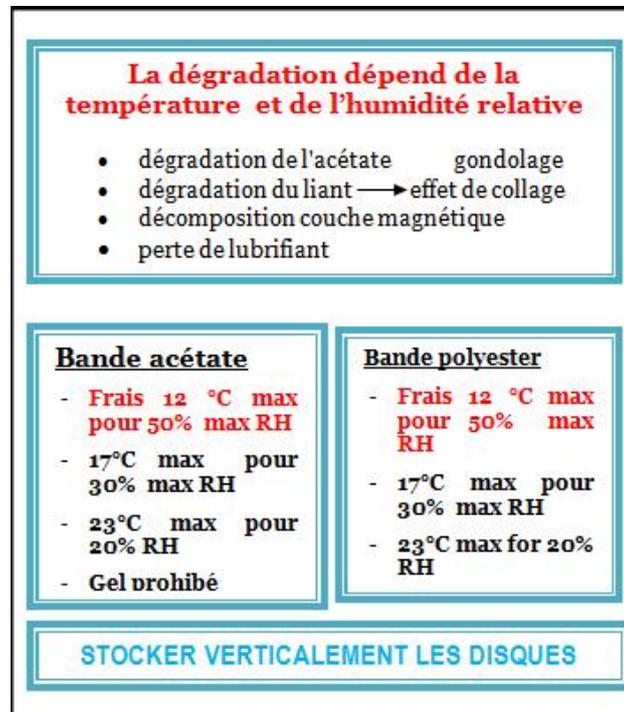


Figure 7 : conservation des bandes sonores



⁶⁵ LEFORT, Anne. Op.cit. p.76-78.

5.3 Les opérations de la chaîne de traitement

Ces opérations concernent les tâches techniques devant ponctuer la chaîne de traitement des archives

5.3.1 La collecte

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 2, l'opération de collecte se fera dans chacun des 8 pays après un inventaire précis et détaillé des ressources. Pour faciliter la collecte simultanée et, plus tard, la centralisation des données, nous avons conçu une base de données sous le logiciel de gestion documentaire Wnisis, certifié Unesco, qui se présente comme suit :

Figure 8 : Aperçu de la base de données dédiée



Source : auteur.

5.3.2 La gestion

Nettoyage et préparation : pour assurer une meilleure qualité de lecture, il importe, selon le cas, des actions suivantes : i) débobinage / rembobinage (bandes, cassettes, film..) ii) contrôle des collures (bandes, film..) ; iii) dépoussiérage iv) nettoyage à sec (bandes, cassettes..) v) nettoyage humide (disques, film..), vi) chauffage éventuel en cas de bandes ou cassettes crissantes (audio) ou encrassantes (vidéo).

La restauration physique : avant la numérisation des bandes audiovisuelles, il est nécessaire, selon le cas, de : i) réparer les collants ; ii) enlever le collant défectueux ; iii) nettoyer les extrémités des pellicules/bandes ; iv) nettoyer ; v) vérifier la synchronisation Image et/ou son...

Lecture : la plus grande attention sera apportée aux points suivants : i) le choix de la ressource de lecture (platine tourne-disque, magnétoscope, télécinéma) ; ii) le choix des accessoires (cellules, pointes...) ; iii) le choix des périphériques (filtres, TBC...) ; iv) l'état des ressources et périphériques (assurance d'une maintenance périodique) v) le suivi de l'usure des accessoires (changements de pointes ou têtes magnétiques) vi) le contrôle du bon calibrage des machines utilisées vii) ; le choix des paramétrages retenus (vitesse, niveaux...) ; viii) le choix des matériels de lecture et des logiciels d'extraction dans le cas des CD audio...

La numérisation : du point de vue technique, il s'agit de convertir les bandes analogiques en fichiers numériques, les indexer grâce à des métadonnées et assurer leur migration sur des serveurs de stockage durable, des serveurs de fichiers compressés et de base de données. Il est impérieux pour l'équipe de numérisation de respecter strictement les prescriptions du guide⁶⁶ élaboré par la Bibliothèque Nationale de France, en août 2009.

Pour les archives radiophoniques,

- version "archives" : elles seront dématérialisées selon les spécificités suivantes : numérisation sans compression ; format WAV ou BWF ; quantification : 16 ou 24 bits ; fréquence d'échantillonnage : 48, 96 kHz.
- version "restaurée" : numérisation sans compression ; application de divers traitements pour une restauration linéaire (réduction des bruits de surface, réduction de souffle, de bruit, de sifflement, filtrages divers...) ; interventions ponctuelles (rayures, « trou de son »...) ; format de fichier : WAV ou BWF ; quantification : 16 ou 24 bits ; fréquence d'échantillonnage : 48 ou 96 kHz
- la version "diffusion" : le format est le mp3.

Pour les archives vidéographiques, on retiendra de façon synthétique :

- version "archives" : numérisation avec compression sans pertes, soit avec MJPEG (algorithme utilisé par Betacam Numérique) ou MJPEG 2000, peu répandu ; soit compression intra-images avec MPEG2 4 ou encore des formats « normalisé » : AVI. Numérisation avec compression : si le débit est de 25 Mb/s, la compression mise en œuvre se fera sur les bases suivantes : i) codecs et formats de fichiers « normalisé » : MPEG2 MP@ML ou MPEG4 (H264) ; ii) débit adapté aux caractéristiques du document d'origine (par exemple pour un fichier MPEG2 réalisé

⁶⁶ BnF, Bibliothèque nationale de France. Écrire un cahier des charges de numérisation de collections sonores, audiovisuelles et filmiques. Paris : BnF, 2009. pp.12-15.

à partir d'un document VHS, débit conseillé de 4 à 6 Mb/s, soit l'équivalent du débit moyen que représente un DVD Vidéo).

- Version "restaurée" : i) au besoin appliquer des traitements linéaires (réduction de bruit, élimination de poussières et de rayures) et/ou d'interventions ponctuelles sur une séquence, un plan ou une image (étalonnage des couleurs, dégradations diverses dans l'image...), opérations réclamant technicité et temps. Une version restaurée sera effectuée à partir de la version d'archive et stockée avec les mêmes exigences de qualité que celle-ci.
- Version "diffusion" : il faut privilégier des formats ouverts comme Quick Time, FLV ou H264.

Pour les archives filmiques : le format numérique n'est pas le meilleur moyen de sauvegarder un film. La numérisation de ce type de support aura donc plutôt comme vocation la diffusion (du « grand écran » à toute autre déclinaison possible). Une restauration numérique pourra être réalisée. Certaines de ces opérations sont manuelles, toutes sont coûteuses. Dans un contexte très ouvert en termes de choix, le développement actuel de la Haute Définition (HD) permet d'envisager une démarche qualitative en rapport avec la haute résolution des images film 35 mm.

- Version « master » : afin de pérenniser la version numérique du film et d'en restituer la qualité d'origine, il sera réalisé un élément « master » de qualité (Betacam numérique à minima, HDCAM ou HDCAM SR de préférence, MJPEG 2000...) en utilisant un télécinéma de qualité.
- Version "diffusion" : à partir d'un "master" de qualité, il est possible de réaliser un fichier vidéo compressé selon les besoins.

Aussi faut-il des formats conteneurs MXF permettant de gérer les métadonnées descriptives.

Après leur numérisation, les corpus audiovisuels feront l'objet de nommage.

Nommage des fichiers

Le nommage des fichiers doit souscrire à une double exigence d'unicité et de lisibilité. Pour une cassette audio de préfixe SM (cote "support magnétique") portant le numéro 00125 (numéro unique d' « entrée » du document), en un volume, soit un support, comportant 2 faces A et B, le choix des identifiants pourrait être le suivant :

Nom de répertoire : SM_00125_V1_1

Noms des fichiers figurant à l'intérieur du répertoire (dans cet exemple, .wav = fichier audio) :

SM_00125_V1_1_A.wav; SM_00125_V1_1_B.wav

La segmentation : généralement, les bandes audiovisuelles comportent de nombreux corpus. C'est pourquoi, il est d'un impératif technique : « d'attribuer un titre au segment ; de déterminer exactement

la durée d'un segment par l'affichage de son time-code ; d'associer une imagerie, représentation visuelle du segment par le choix d'une image fixe qui s'affichera lors de la publication.»⁶⁷

Le catalogage : les pays de l'UEMOA étant francophones, il importe d'utiliser la norme FD Z44-065 pour le catalogage. Cette norme préconise une description allégée⁶⁸ des zones à renseigner : zone du titre ; zone de l'édition, zone de l'adresse bibliographique ; zone de la description technique et des modalités d'accès au support ; zone de la collection, zone des notes ; zone de la numérotation de référence et des modalités d'acquisition.

L'indexation : « *il est nécessaire d'effectuer un traitement plan par plan ou séquence par séquence* »⁶⁹ pour indexer les corpus audiovisuels car, comme l'explique Karin MICHEL⁷⁰, cela permet à l'utilisateur d'accéder directement à la séquence qui l'intéresse plutôt que d'avoir à visionner tout le contenu audiovisuel. Aussi cela augmente-t-il le nombre de points d'accès au document. A ce sujet, l'indexation doit permettre à la fois « *l'accès thématique, l'accès direct, l'accès par thésaurus.* »⁷¹ Cela offrira aux utilisateurs de larges possibilités de recherche dans les bases de données à mettre en ligne.

Reconditionnement : au terme du processus de numérisation, il importe de prendre soin des supports physiques en i) reconditionnant les supports originaux dans des boîtes neutres ii) ; utilisant le rangement vertical des bandes magnétiques...

Pour capitaliser de l'expérience au profit des bandes fortement dégradées, il est indispensable pour le centre de commencer la numérisation avec les archives moyennement en péril.

⁶⁷ STOCKINGER, Peter (dir.). Les archives audiovisuelles : description, indexation et publication. Lavoisier : Paris, 2011. p67.

⁶⁸ AFNOR, ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION. *Rédaction de la description bibliographique : Catalogage des vidéogrammes*. Paris : AFNOR, 1998. p62.

⁶⁹ TURNER, James M. *L'avenir du traitement plan par plan des images animées*. *BBF*, 2001, n° 5, p. 48-53. <http://bbf.enssib.fr/>, consulté le 08 mars 2013.

⁷⁰ <http://karinmichel.wordpress.com/2008/06/28/les-promesses-de-la-gestion-des-archives-audiovisuelles>, consulté le 08 mars 2013.

⁷¹ STOCKINGER, Peter. Op.cit. p.171.

6 DESCRIPTIF DU PROJET DE CREATION DU CENTRE

6.1 Note d'intention

Les archives audiovisuelles de l'espace UEMOA, partie intégrante de la mémoire de l'humanité, sont gravement menacées de perte irréversible. Il y a nécessité d'assurer leur sauvegarde durable.

Individuellement démunis face aux sacrifices financiers, matériels et humains liés à la numérisation de leur patrimoine audiovisuel, les pays de l'UEMOA, aux trajectoires culturelles et historiques communes, doivent mutualiser leurs moyens. Les collections ainsi numérisées serviront de base des activités de valorisation devant renforcer une mutuelle connaissance des peuples et, de ce fait, contribuer au renforcement de l'intégration économique.

6.2 Présentation du projet

6.2.1 *Titre du projet*

Création du Centre d'Archivage Audiovisuel pour la Revitalisation du Patrimoine Immatériel de l'UEMOA (Cauri-UEMOA)

6.2.2 *Nature du projet*

«Cauri-UEMOA»⁷² est un centre communautaire de gestion des archives de radios, télévisions et cinémathèques publiques des Etats membres de l'UEMOA. Il est une institution culturelle qui vise la conservation durable des corpus audiovisuels, à partir desquels elle contribue à la préservation et à la promotion des identités africaines face à l'uniformisation rampante de la mondialisation culturelle.

6.2.3 *Promoteur du Projet*

Le présent projet est inscrit dans le programme d'actions communes pour la production, la circulation et la conservation de l'image au sein des Etats membres de l'UEMOA qui en est le promoteur.

⁷² Le cauris est un coquillage, qui a servi de monnaie, notamment en Afrique de l'Ouest à l'époque des grands empires du Ghana, du Mali et du Songhaï. Il intervient dans les manifestations cérémonielles (masques, bois sacrés, rites de fécondité). A travers les âges et les paysages culturels, il est demeuré un symbole de richesse et d'intégration entre les peuples de l'espace UEMOA.

Tableau 3 : Cadre logique d'intervention du projet

CADRE LOGIQUE D'INTERVENTION				
	Logique d'intervention	Indicateur Object. Vérifiable	Source Vérification	Hypothèses
Objectif général	Contribuer à la sauvegarde pérenne et à la valorisation des archives audiovisuelles (analogiques) de l'espace UEMOA	Le centre CAURI-UEMOA est construit, équipé et fonctionnel	Procès-verbal de réception Inauguration officielle	Accord entre les 8 Etats-parties
Objectif spécifiques	Collecter et sauvegarder les bandes analogiques en péril (1950-2000)	Au moins 41.450 heures d'archives sont restaurées et numérisées	Statistiques des studios de numérisation	
	Faciliter la circulation et la diffusion des contenus audiovisuels au sein des Etats membres	Co-production de 2 coffrets thématiques ; Co-édition de de 2 publications scientifiques	Analyse statistiques des téléchargements (cauri-mobi et cauri-net)	
	Préserver et revitaliser les éléments du patrimoine immatériel	Ateliers de pratiques, d'initiation et de transmission des éléments du patrimoine vivant aux scolaires	Initiation de scolaires, rapports d'activités, concours de restitution, certificat	
	Mutualisation des expériences en archivage audiovisuel	RAMEAU (Réseau des Acteurs-Médias pour l'Emergence des Archives aUdiovisuelles)	AG constitutive, conférences, colloques, journées d'études; ...	
	Résurrection du droit et des droits voisins	Exploitation commerciales des œuvres audiovisuelles	46% de reversement des recettes	
	Formation professionnelle en archivage audiovisuel	Le Centre Cauri.formations est ouvert	Recrutement d'auditeurs et de professeurs	
	Sensibiliser aux valeurs patrimoniales des archives	Concours de productions de presse sur la valeur patrimoniale des archives audiovisuelles	Programmes et articles de presse diffusés/ publiés dans les médias	
Résultats	Un centre d'archivage audiovisuel sous-régional est construit	Taux d'achèvement des travaux de construction	Inauguration	
	3 bases de données audiovisuelles et des applications de téléchargement mobile (GSM)	Un conservatoire de pratiques et de transmission du patrimoine immatériel	Site web disponible et collections numérisées accessibles	
	Edition de CD/DVD et publication de deux livres	Lancement et mise en vente de 2 DVD et de 2 publications scientifiques.	Nombre de DVD distribués	
	40 professionnels formés en archivage audiovisuel	Relevés de notes annuels	Délivrance de diplôme (Licence pro)	
	Préserver et revitaliser les éléments du patrimoine immatériel	Un conservatoire de pratiques et de transmission du patrimoine immatériel est créé	Activités culturelles et ateliers de formation entre dépositaires et scolaires	

6.2.4 *Les partenaires du projet*

Trois (3) familles majeures de partenaires collaborent à la réalisation de ce projet. Il s'agit des :

- producteurs et conservateurs d'archives audiovisuelles : ce sont des centres ou instituts nationaux d'archives, offices de radio et télévisions ainsi que les cinémathèques publiques.
- partenaires commerciaux et financiers : ils assurent soit la diffusion, soit la vente ou bien consomment les contenus audiovisuels : (i) **Pour la diffusion**, il s'agit des compagnies de téléphonie mobile, universités, compagnies aériennes..(ii) **Pour la vente** : les agences du courrier (postes), les librairies, les foires, centres commerciaux, hôtels, compagnies de tourisme..(iii) **Pour la consommation** : les chaînes de radio et télévision panafricaines et étrangères (Africable, Africa N°1, 3A TéléSud, TV5, National Geographic..), festivals panafricains de musique (Kora Music Awards), de cinéma (Festival de Cannes, Fespaco..) ; marchés des arts du spectacle africain (MASA..), Marché International du Cinéma Africain (MICA), Festival International de Cinéma Vues d'Afrique, Vues d'Afrique fête l'été...
- partenaires techniques, financiers et juridiques : UNESCO, ICOM, INA, CIRTEF, IASA, BCEAO, BOAD.

6.2.5 *Publics cibles*

- Les professionnels de l'audiovisuel, éditeurs, documentalistes, archivistes, journalistes ;
- les enseignants, chercheurs, universitaires et étudiants (africains, étrangers) ;
- les artistes, auteurs, musiciens ;
- le grand public (citoyens des 8 pays de l'UEMOA)
- les sociétés de vente en ligne de biens culturels audiovisuels ;
- et d'une manière générale, toute personne à la recherche de documentation audiovisuelle dans l'espace UEMOA et en Afrique. La mise en ligne des archives offrira au monde entier la possibilité d'accès au patrimoine numérisé.

6.2.6 Impacts du projet

- sur les radios, télévisions et cinémathèques : accessibilité aisée aux archives, large diffusion et exploitation commerciale entraînent l'enrichissement de la grille des programmes ainsi que la "résurrection" des droits d'auteurs et droits voisins au bénéfice des producteurs, artistes... ;
- sur les universités : offrir des matériaux vivants d'étude, accroître l'excellence des recherches scientifiques ;
- sur les artistes, cinéastes et les producteurs : les télécommunications et l'Internet ont révolutionné le mode de consommation et de vente des productions audiovisuelles :
 - ✓ source de revenus : augmentation de la vente des œuvres, et accroissement des revenus
 - ✓ transaction légale assurée par les opérateurs de téléphonie
 - ✓ repères culturels et sources d'inspiration à la création de nouvelles œuvres
 - ✓ source de promotion
- sur les citoyens de l'UEMOA : faciliter l'intégration culturelle et améliorer l'intégration économique.
- sur les patrimoines immatériels et porteurs de tradition : revitaliser, préserver et transmettre les savoirs et savoir-faire exceptionnels⁷³
- sur les gestionnaires des archives : renforcement des capacités et mutualisation des expériences.
- sur les scolaires : stimuler leur éveil à la nécessaire sauvegarde des archives et à la préservation du patrimoine vivant. En plus des dossiers thématiques conçus par le centre à leur profit, il s'agira, à la faveur de colonies de vacances, d'organiser des ateliers pédagogiques avec des porteurs de traditions (danses, contes, médecine traditionnelle, savoir-faire artistique...) afin qu'ils puissent s'approprier les valeurs culturelles des uns et des autres, les partager et les faire partager autour d'eux.

⁷³ En vue de bénéficier de l'appui de l'UNESCO, nous privilégions les éléments du patrimoine culturel immatériel classés sur la liste mondiale identifiés dans l'espace UEMOA.

6.2.7 Typologie d'offres et mode de diffusion

Tableau 4: Type d'offres et modalités de diffusion

N°	OFFRES	CONTENUS	DIFFUSION			FORMAT
			Web	Mobile	Offline	
1	<i>Cauri.Num</i>	Restauration, numérisation, indexation			oui	Analogique, numérique
2	<i>Cauri.Net</i>	Plateforme de vente en ligne de corpus audiovisuels	oui			<i>streaming</i> : flv; <i>téléchargement</i> : podcasting (midi ou mp3, 3GP); vidéocasting (Mpeg 4, Mp4)
		Base de données audiovisuelles universitaires	oui	oui		
		Forum de discussion des professionnels de l'audiovisuel	oui	oui		
3	<i>Cauri.Mobi</i>	Sonneries, corpus audiovisuels	oui	oui		midi, MP3, 3GP
4	<i>Cauri.Editions</i>	Coffrets thématiques ou événementiels; publications scientifiques			oui	CD, DVD, imprimé
5	<i>Cauri.Live</i>	Spectacles vivants d'intégration régionale autour du patrimoine vivant	oui	oui	oui	
6	<i>Cauri.Formation</i>	Formations qualifiantes			oui	
		Licence Pro	oui		oui	

Source : auteur.

6.3 La faisabilité du projet

Le projet présente de nombreux facteurs favorables à sa réussite.

6.3.1 Viabilité humaine

« *Il n'y a de meilleure richesse que d'homme*⁷⁴ ». Les archivistes, documentalistes et informaticiens recrutés seront formés aux modules suivants: i) techniques d'analyse et de description audiovisuelle, ii) valorisation de fonds audiovisuels, iii) ingénierie des systèmes d'archivages audiovisuels et numérique, iv) la restauration des documents audiovisuels, v) serveurs de media audiovisuels : technologie et administration, vi) technologie et exploitation des enregistrements audiovisuels⁷⁵... etc. Unique centre sous-régional, Cauri-UEMOA pourra servir de "laboratoire" aux métiers d'archivage. A ce sujet, il recevra de nombreux stagiaires, bénévoles et volontaires, devant renforcer l'équipe du centre. Les 40 auditeurs de la Licence professionnelle auront un quota d'heure de numérisation, comme travaux pratiques. Ce quota sera retenu de commun accord avec la direction du centre et le responsable des programmes de formation.

6.3.2 Viabilité économique

D'abord pour les radios, télévisions et cinémathèques de l'espace UEMOA, la numérisation est onéreuse. Au coût technique s'ajoutent des frais connexes (fret, titre de transport, assurances, indemnités de séjour de techniciens⁷⁶...). Cauri-UEMOA apparaît comme une solution de proximité, à prix accessibles pour l'Afrique francophone, mais aussi des gros marchés du Nigeria et du Ghana (Nollywood et Ghallywood) dont l'essor vertigineux des productions audiovisuelles apparaît comme une exceptionnelle opportunité à saisir.

Ensuite, à la base de données audiovisuelles universitaire, à abonnement faiblement tarifée, le centre envisage des applications de téléchargement de corpus audiovisuel sur Internet et sur terminaux mobiles (téléphones multimédia, Iphone, Ipad...) en pleine explosion. Fortement demandés en raison de la multiplication des chaînes thématiques pour diffusion, production de documentaires historiques. Les corpus audiovisuels ont une bonne perspective de commercialisation à l'échelle continentale et mondiale. Cela appelle de la part du service commercial le développement de stratégies innovantes de marketing.

⁷⁴ Citation attribuée à Jean BODIN (1529-1596), intellectuel français et européen.

⁷⁵ Les intitulés ont été partiellement empruntés au catalogue de formation de l'INA.

⁷⁶ Entretien à nous accordé par le chargé de conservation de la cinémathèque de Ouagadougou, Hamadou SONDE, le 6 juin 2012. Qu'il s'agisse du Centre Marociain de la Cinématographie ou de l'INA

Tableau 5 : Les ressources humaines du centre⁷⁷

TITRE	QUALIFICATIONS	TACHES	NOMBRE
A-Personnel scientifique et technique			
1. Conservateur Général	Master en gestion des projets patrimoniaux, 10 ans d'expériences	Coordonner, organiser, planifier les activités du projet, des réunions	1
2. Conservateur -Adjoint	Master professionnel en gestion du patrimoine audiovisuel, 5 ans d'expériences	Elaborer le plan de sauvegarde et de numérisation; élaborer le manuel de procédure du centre, veiller à la conservation préventive et curative des collections.	1
3. Informaticien	Licence en conception et gestion de bases de données	Assurer la création et la gestion des bases de données, la maintenance du parc informatique. . .	1
4. Technicien audiovisuel	Licence en technique audiovisuel	Assurer la chaine de production audiovisuelle : capture, production et montage de corpus audiovisuels, post-production	1
5. Archiviste et bibliothécaire	Master en gestion des archives et de bibliothèques	Assurer la collecte, le catalogage, l'indexation et la conservation des corpus audiovisuels/ gestion des documents	5
6. Muséologue	Master en muséologie, d'expérience en médiation culturelle & scénographie	Assurer la gestion du mini-musée de l'audiovisuel, concevoir et mettre en œuvre des outils didactiques et pédagogiques et les " produits touristiques"	1
7. Juriste	Master en droit du patrimoine et expérience dans la gestion des droits d'auteurs	Identifier et gérer des droits d'auteurs et droits voisins	1
B-Personnel administratif			
8. Assistante de direction	Licence Professionnelle en secrétariat, bilingue	Gérer les courriers, l'agenda des activités...	1
9. Comptable	Licence professionnelle en comptabilité-gestion	Planifier et assurer la gestion des dépenses et recettes	1
10. Chargé de vente et marketing	BTS ou licence en vente et marketing	Définir et exécuter les stratégies de marketing.	1
C-Personnel d'appui			
11. Chauffeurs, gardiens, manutention et d'entretien	Certificat d'Etudes primaires et brevet d'études	Assurer la conduite de véhicules/ le nettoyage et les tâches de manutention/ sécurité des locaux	2
D- Stagiaires & bénévoles			8

⁷⁷ L'équipe sera supervisée par un Conseil d'Administration réunissant les représentants de la Commission de l'UEMOA, ceux des radios, télévisions et cinémathèques partenaires et le représentant des commissions nationales de l'UNESCO des Etats membres, ainsi que celui des responsables de directions des archives nationales.

Enfin, dans la dynamique d'un partenariat gagnant-gagnant, les sociétés et entreprises engagées comme partenaires permanents dans le projet, auront en retour des galeries marchandes aux abords du centre : les banques y auront des guichets automatiques, les opérateurs de téléphonie disposeront de mini-centres de distribution de leurs services. Le restaurant sera concédé à un opérateur privé, le kiosque sera spécialement ouvert pour la vente des produits du centre mais aussi le village artisanal du patrimoine immatériel de l'UEMOA : vente des fruits du savoir et savoir-faire artisanal liés aux manifestations culturelles immatérielles (les masques Guèlèdè, les répliques du balafon Ngecené..)

6.3.3 Viabilité technique

Après nettoyage et restauration, les bandes analogiques seront numérisées avec le logiciel AIME (Archivage Interactif Multimédia Economique) offert par le CIRTEF et l'OIF puis déployé dans les Etats membres de l'UEMOA. Elles seront par la suite reversées sur un serveur de stockage (wave pour les archives audio), un serveur de consultation et mise en ligne (MPEG3) et sur un serveur de bases de données (XML). L'ensemble est archivé sur des serveurs, mis à jour toutes les 24 heures et fonctionnant sans arrêt. Les disques de stockage massifs (LTO 6 : supports professionnels de référence) seront dupliqués, actualisés automatiquement et sécurisés dans deux autres pays.

Un contrôle de qualité sera fait pour détecter et corriger d'éventuelles erreurs. La direction de l'informatique de l'UEMOA dispose des infrastructures techniques pour accompagner le centre. Les plateformes de valorisation seront développées selon les termes de la Licence Publique Générale GNU avec des applications fonctionnelles sous Windows et Unix/Linux et Mac OS-X. Pour faciliter un accès commun à ces collections numérisées, le standard OAI-PMH⁷⁸ (Protocole de Collecte de Métadonnées de l'Initiative Archives Ouvertes) sera adopté.

Depuis 2010, l'UEMOA œuvre activement pour la mise en place d' « une infrastructure à fibre optique de haut débit interconnectant deux (02) par deux (02) tous les pays membres⁷⁹ » dans le but de l'opérationnalisation d'une "puce téléphonique commune UEMOA". Une fois mise en place, cette puce pourra supporter la valorisation des corpus audiovisuels sur téléphonie mobile du centre à travers son offre culturelle cauri.mobi.

En plus, le déploiement de la fibre optique sera également une opportunité pour faciliter l'utilisation des bases de données audiovisuelles à mettre en ligne. A cela s'ajoute le basculement, depuis 2012, sur la téléphonie mobile troisième génération (3G), qui supporte des applications multimédia.

⁷⁸ <http://www.culture.gouv.fr/mrt/numerisation/fr/technique/documents/cai.pdf>, consulté le 21 février 2013.

⁷⁹ <http://www.emwaca.org/panaf/spip.php?article1602>, consulté le 09 mars 2013.

Par ailleurs, l'UNESCO et l'UEMOA ont signé une convention⁸⁰, le 11 février 2011. Son article n°2 appelle de la part de l'UNESCO la mise en place d'« *une bibliothèque virtuelle interconnectée au niveau régional et des salles équipées d'accès Internet à haut débit d'au moins deux-cents (200) ordinateurs par campus. . .* ». Non seulement la base de données Cauri.net (pour la recherche) sera la composante audiovisuelle des collections de la bibliothèque virtuelle, mais aussi l'infrastructure technique moderne de ces campus facilitera leur croissante consultation.

Les collections numérisées seront timbrées du logo du centre avec le logiciel libre FFmpeg⁸¹ : ce qui permettra d'identifier les ressources numériques de la structure.

Enfin, en 33 mois, avec 5 stations de numérisation, au moins 41.250 heures d'archives analogiques seront numérisées et indexées. Car, panne comprise, « *on peut évaluer la durée de la numérisation d'un minimum de mille heures d'archives à trois mois avec quatre stations disponibles.*»⁸²

6.3.4 Mise en œuvre temporelle du projet

En vue de la mise en œuvre cohérente de ce projet, nous déclinons ici le plan de déroulement des différentes activités concourant à sa réalisation. Il est prévu pour durer 54 mois (juin 2013 – décembre 2017). Pour atteindre les objectifs assignés, nous avons planifié les activités dans le chronogramme. Il importe de souligner que certaines activités se dérouleront de manière simultanée.

6.3.5 Budget prévisionnel et plan de financement.

La présente planification prend rigoureusement en compte les différentes rubriques de dépenses. Il s'agit du budget prévisionnel d'investissement de la création et de la gestion du centre communautaire d'archivage audiovisuel pour la revitalisation du patrimoine immatériel des pays de l'espace UEMOA (Cauri-UEMOA). La réussite du projet repose sur la concertation des partenaires. Il est prévu à ce sujet une table ronde sur le financement.

L'année 2014 est celle du 20^e anniversaire du traité de l'UEMOA : nous prévoyons un téléthon, parrainé par l'ensemble des Chefs d'Etats. Retransmise en direct ou en différé par les chaînes publiques, partenaires naturelles du projet, cette cérémonie est une aubaine de visibilité pour les sociétés privées, les offices d'Etat, les multinationales opérationnelles dans l'espace UEMOA.

⁸⁰ UNESCO, UEMOA. Projet d'appui au développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le renforcement des capacités de mise en œuvre de la réforme « Licence-Master-Doctorat » (LMD) dans les institutions d'enseignement supérieures de l'espace UEMOA : Manuel d'opérationnalisation du projet. UNESCO-UEMOA, 2010, p5.

⁸¹ <http://doc.ubuntu-fr.org/ffmpeg>, consulté le 1er mars 2013.

⁸² HIRAUX, Françoise. Op.cit., p124.

Tableau 6 : Chronogramme d'activités

		2013		2014				2015				2016				2017			
ETAPES	ACTIVITES (unité = trimestre)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
PHASE 1	1.1	■																	
	1.2	■	■																
	1.3	■	■	■															
	1.4				■														
	1.5				■	■	■												
PHASE 2	2.1				■	■	■												
	2.2						■												
	2.3						■												
	2.4							■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	2.5								■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	2.6									■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	2.7				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	2.8	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Tableau 7 : Budget prévisionnel et plan de financement du projet

DEPENSES					RECETTES				
	EMPLOIS	Unité	Nombre d'unité	Montants en Euro	Sources	Montants en Euro	Etat		%
							Acquis	En cours	
A	Dépenses d'investissement				Ressources locales				
A1	Acquisition de domaine	3980000	1	400000	Municipalité et Etat d'hébergement	1000000			6,06
A2	Construction	3400000	1	340000					
A3	Equipements techniques	50000	1	50000					
A4	Ameublement	15000	1	15000					
A5	Véhicule	20000	2	40000					
B	Dépenses de fonctionnement				Ressources propres				
B1	Salaire	219179	3	657537	Fonds propres	800037	accord		4,84
B2	Bureautique	10000	3	30000	Recettes des activités	6132800			37,16
B3	Frais de fonctionnement (eau, téléph. élec.)	15000	3,5	52500	Location restaurant & kiosque souvenir	6000			0,03
B4	Base de données, site, hébergement de serveur, plateforme mobile	30000	3	90000	Téléthon	4400902			26,67
B5	Frais pédagogiques	77000	3	231000					
B6	Billets d'avion & autres déplacement	10000	3	3000					
B7	Communication	15000	4	60000					
B8	Ateliers pédagogiques	7000	3	21000					
B9	Bibliothèque (acquisition des collections)	2000	3	6000					
B10	Colloques	8000	4	32000	Subventions publiques				
B11	Editions DVD & publication scientifiques	10000	4	40000	Unesco, INA, FIAT, Cirtef, Getty, Senghor, CRATerre	4000000			24,24
B12	Concours: organisation & récompenses	8500	4	34000	Radios, télévisions, cinémathèques	60000	accord		0,36
B13	Commission (10 % recettes)			664800					
B14	Frais financiers (22 % pour TVA, transactions en ligne...)			4185500					
B15	Ayant-droits (46% recettes cauri.mobi, Cauri.net, édition DVD)			8751500					
C	Dépenses valorisées				Ressources privées				
C1	Bénévoles et stagiaires	8*200 €	3	3200	Fondations Ecobank, BOA, SGBBE	100000			0,6
				15714037					
D	Divers (5%)			785702					
	TOTAL DEPENSES			16499739	TOTAL RECETTES	16499739			100%

6.3.6 *Stratégies de communication*

Dans le but de susciter l'adhésion la plus large possible autour de sa mission et de ses activités, Cauri-UEMOA va asseoir sa communication sur l'évènementiel à travers le 20^e anniversaire de l'UEMOA (10 janvier 2014) et des journées commémoratives de portée internationale : le 3 mai (Journée Internationale de la Presse) ; le 9 juin (Journée Internationale des Archives) et le 27 octobre (Journée Mondiale du Patrimoine Audiovisuel) Les partenaires financiers et techniques bénéficieront d'une tribune de visibilité sur les supports de communication média et hors-média.

Tableau 8 : Démarche communication & marketing

STRATEGIE DE COMMUNICATION			
<i>Nature de communication</i>	<i>Cibles</i>	<i>Contenu</i>	<i>Objectifs</i>
Prospectus, flyers, bracelets d'adhésion...	Grand public	Informations générales	Informers
Téléthon	Offices d'Etat, multinationales, entreprises privées	Soirée de gala retransmis en direct	Collecter des ressources financières
Sites internet	Utilisateurs	Courts extraits	Susciter les internautes à consommer les ressources
Relations publiques	Sites des partenaires: opérateurs Gsm,	Hyperliens vers www.cauri-uemoa.com	Créer un lien avec les partenaires
	Sites des ministères de la culture		
	Sites UEMOA, BCEAO, BOAD		
	Adresses du centre sur CD, gadgets...		
	Sites des universités, AUF, radio-TV des 8 pays, Unesco...		
Spots publicitaires	Salles d'attente et écrans des compagnies aériennes (destination ou arrivée dans UEMOA)	Bandes défilantes, extrait-éclair	Extraits-flash et adresses du centre
Festivals, foires, colloques...	Grand public, universitaires, chercheurs	Prospectus, produits	Faire connaître les offres culturelles
Concours national et international	Scolaires et universitaires	Questionnaires avec envoi postal (timbre spécial sur la maquette du centre)	Susciter l'adhésion des jeunes autour de la valeur du patrimoine audiovisuel
Messagerie Gsm	Abonnés Gsm	Alerte sur les nouveautés	Informers
Loterie (masse commune UEMOA ⁸³)	Grand public	Maquette du centre sur les tickets	Susciter l'adhésion massive des citoyens de l'UEMOA
Relais d'information: fans clubs de cinéastes, artistes, séries...	Communautés, fans clubs...	Mode de bouche-à-oreilles	Créer une fédération des fans club de cauri.net et cauri.mobi...

⁸³ La masse commune Uemoa est une rencontre annuelle qui offre aux sociétés de Pmu et Loteries l'opportunité de jouer sur un marché commun unique, de distribuer des rapports plus consistants à la clientèle mais aussi d'inaugurer des œuvres sociales financées en commun [http://senego.net/societe/2013/01/07/loteries-nationales-pays-luemoa-senegal-abrite-14eme-edition-masse-commune_70304.html], consulté le 02 mars 2013.

Conclusion

La mémoire audiovisuelle des pays de l'UEMOA est en péril. Il urge de la sauver pour le bénéfice des générations actuelles et futures, tout en mettant son trésor culturel au service de l'indispensable besoin de raffermir, chez chaque citoyen, le sentiment d'appartenance à une communauté de près de 100 millions : un gage d'une meilleure intégration économique.

Le premier jalon de ce chantier reste inévitablement la construction d'un dépôt sous-régional de conservation des bandes analogiques. Par pallier les défaillances de conservation au plan national, il faut une infrastructure communautaire conforme aux normes et standards archivistiques de préservation de la mémoire audiovisuelle. C'est pourquoi, nous avons préconisé la création du centre patrimonial Cauri-UEMOA. L'accessibilité à leurs contenus exige la migration et la conversion des formats de l'analogique au numérique : une migration qui fait appel tant à un matériel approprié qu'aux techniques de numérisation. Unique de part son envergure et son caractère intégrateur, le projet Cauri-UEMOA appelle un investissement colossal et débouche sur de nombreuses offres culturelles appuyées sur des technologies innovantes : plateforme de consommation sur téléphonie mobile, de vente en ligne... il y aussi l'édition de coffrets thématiques et commémoratifs sur CD/DVD, les prestations de numérisation, la formation, le réseautage des professionnels de l'audiovisuel...

Concomitamment, le présent projet se veut, pour les communautés des Etats membres, un instrument de stimulation à l'inter-culturalité par la création des passerelles entre les peuples dans le but de promouvoir le respect de la diversité des riches expressions culturelles. C'est pourquoi, l'une de ces sous-composantes est la revitalisation et la transmission du patrimoine vivant afin de capitaliser sur les aspects immatériels partagés pour contribuer au dialogue interculturel, incontestable pilier du "vivre ensemble".

Face à la crise économique mondiale, il nous a paru indispensable de saisir l'opportunité de la célébration du 20ème anniversaire de l'UEMOA pour une levée de fonds, à hauteur du tiers du budget global. Fortement médiatisée cette levée de fonds a pour objectif, d'une part, d'impliquer activement les opérateurs économiques, nationaux et internationaux dans le défi de préservation du patrimoine et, d'autre part, de susciter et maintenir un effort important de mobilisation des citoyens autour des archives audiovisuelles comme outils vivants de préservation de la mémoire collective.

La mise en œuvre de ce projet, nous l'espérons vivement, y apportera une contribution fort positive et décisive. Ainsi, l'UEMOA pourra relever le défi durable d'une communauté où « *la paix, la sérénité et la stabilité [...] doivent demeurer les points d'ancrage du processus d'intégration.* »⁸⁴

⁸⁴ La vision traduite par le logo de l'UEMOA (http://www.uemoa.int/Pages/UEMOA/L_UEMOA/Historique.aspx)

Références bibliographiques

(Établies suivant la norme AFNOR Z 44-005 (= ISO 690-1987) précisant les règles de présentation des références bibliographiques dans certains travaux universitaires)

Monographies et communications

- AGBO, Komlan. *La culture dans la politique communautaire de l'UEMOA. In Culture et développement en Afrique, Actes du 5^e forum de Bamako.* Paris : L'Harmattan, 2009. 412p.
 - ARCHIVES DE FRANCE. *Règles de base pour la construction et l'aménagement d'un bâtiment d'archives.* Paris : 2009. 26p.
 - ARMES, Royes. *Les cinémas africains au Nord et Sud du Sahara.* Paris : Panafrika, 2011. 283p.
 - ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS. *L'Abrégé d'archivistique* : Paris, 2007. 315p.
 - BOURGES, Hervé. *Léopold Sédar Senghor : Lumière noire.* Paris : 2006. 184p.
 - CHABI, Macaire Godefroy. *Approche pour une valorisation culturelle du patrimoine audiovisuel au Bénin : les archives audiovisuelles des chaînes nationales publiques.* Alexandrie : Université Senghor, 2005. 103p..
 - CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES. *Les bâtiments d'archives dans les pays à climat tropical et à ressources limitées.* Paris : 2005. 41p.
 - DAOUDA, Anouar. *Contribution à une meilleure gestion des archives audiovisuelles du Cabinet Civil de la Présidence de la République du Bénin.* Abomey-Calavi : ENAM, 2009. 65p.
 - DIOH, Tidiane . *Histoire de la télévision en Afrique noire francophone, des origines à nos jours.* Paris : Khartala, 2009. 233p.
 - DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES. *Patrimoines oubliés de l'Afrique : actes de séminaire tenu le 30 novembre 2010.* Paris : Riveneuve, 2011. 227p.
 - GUILLOU, Marie-Dominique (Le). *Segmentation et indexation sémantique des contenus audiovisuels : L'exemple de la création et de la mise en ligne d'une banque d'extraits vidéo.* Rennes : Université 2, 2007. 147p.
 - HIRAUX, Françoise (dir.). *Les archives audiovisuelles : politiques et pratiques dans la société de l'information.* Academia.. Bruxelles : 2009. 245p.
-

- IBRAHIM, Souleymane. *La gestion collective du droit d'auteur dans l'espace UEMOA : propositions pour une harmonisation des pratiques à travers des normes communautaires*. Alexandrie : Université Senghor, 2011. 52p.
- KINDOHO, Déo Gracias. *Le regard des télévisions béninoises sur le patrimoine immatériel du Bénin*. Alexandrie : Université Senghor, 2009. 88p.
- *L'archivage numérique à long terme : les débuts de la maturité ?*, Direction des Archives de France. Paris : La documentation française, 2009. 284p.
- LEBLOND, Corine (dir.). *Archivage et stockage pérennes : enjeux et solutions*. Paris : Lavoisier, 2009. 222p.

Mémoires

- MUTANGUHA, Idi Saïd. *Stratégie pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine audiovisuel du Rwanda*. Alexandrie : Université Senghor, 2007. 71p.
- NDUNGIDI, Patrick. *Création d'une structure de films et de programmes à base d'archives audiovisuelles en République démocratique du Congo*. Alexandrie : Université Senghor, 2011. 44p.
- NJEPANG, Nono Luidor. *La numérisation pour une meilleure conservation et diffusion des documents sonores à la CRTV – Cameroun*. Alexandrie : Université Senghor, 2009. 82p.
- ODDS, Jean-Paul (dir.). *La conservation : principes et réalités*. Paris : Cercle de la librairie, 1995. 405p.
- SONDE, Hamadou. *Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine cinématographique africain : la contribution de la cinémathèque africaine de Ouagadougou*. Ouagadougou : ENAM, 2009. 58p.
- STOCKINGER, Peter (dir.). *Les archives audiovisuelles : description, indexation et publication*. Paris : Lavoisier, 2011. 320p.
- STOCKINGER, Peter (dir.). *Nouveaux usages des archives audiovisuelles numériques*. Paris : Lavoisier, 2011. 304p.

Revue, articles, rapports, cours, normes

- AFNOR, ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION. *Rédaction de la description bibliographique : Catalogage des vidéogrammes*. Paris : AFNOR, 1998. 105p.
- BA, Hamet. *Enjeux de la documentation et des archives audiovisuelles en Afrique*. Cours dispensé à EBAD. Dakar : mars 2006.

- CAROU, Alain. *La gestion du patrimoine audiovisuel*. Cours dispensé à l'Université Senghor. Alexandrie : mars 2013.
- UEMOA. *La semaine de l'UEMOA*. [Version électronique]. Bulletin : 2007, N° 174.
- UEMOA. *Plan pluriannuel de sauvegarde de préservation et de valorisation des archives audiovisuelles*. Rapport final. Burkina-Faso : 2011, 155p.
- UEMOA. Programme d'actions communes pour la production, la circulation et la conservation de l'image au sein des Etats membres de l'UEMOA. Ouagadougou, 2004. 87p.
- UNESCO, UEMOA. *Projet d'appui au développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le renforcement des capacités de mise en œuvre de la réforme « Licence-Master-Doctorat » (LMD) dans les institutions d'enseignement supérieures de l'espace UEMOA : Manuel d'opérationnalisation du projet*. UEMOA, 2010. 77p.
- WARBICA. *La gestion des archives audiovisuelles en Afrique de l'Ouest : spécificités et perspectives*. [Version électronique]. Revue : n°6, 28 pages.

Webographie

- http://www.usenghor-francophonie.org/enseig/pc/publication/sauvegarde_archive.pdf: Patrimoine audiovisuel africain + diversité culturelle, 21/12/2012 à 17h21
- AGUIAR-LALOUPO, Nbellie. Appel à la sauvegarde des archives de l'ORTB en péril, [<http://www.adadb.bj.refer.org/spip.php?article110>], consulté le 21 janvier 2013 à 5h32
- http://www.journaldunet.com/itws/it_hoog.shtml: archives audiovisuelles+ droits+INA, consulté le 21/12/2012 à 18h05
- CHABI, Macaire. La sauvegarde des archives audiovisuelles dans les pays en développement, [http://www.usenghor.francophonie.org/enseig/pc/publication/sauvegarde_archive.pdf], consulté le 11 novembre 2011
- ANGELOPOULOS, Christina. La durée de vie du droit d'auteur d'une œuvre audiovisuelle. Strasbourg, IRIS-Plus, 2012, P.3 [http://www.obs.coe.int/oea_publ/iris/iris_plus/iplus2LA_2012.pdf.fr], consulté le 22 février 2013 à 11h40.
- <http://www.ina.fr/>
- <http://www.piaf-archives.org/>
- <http://www.copeam.org/>

Textes normatifs

- BENIN. Décret n°2007-234 du 4 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction des archives nationales du Bénin
- UNESCO, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2003.
- UNESCO, Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, 2005.

Liste des tableaux et illustrations

Liste des illustrations

Figure 1: La mauvaise conservation des archives.....	5
Figure 2: Clé de répartition des recettes.....	20
Figure 3: Schéma fonctionnel du centre.....	24
Figure 4 : Conservation des supports filmiques.....	41
Figure 5 : Conservation des vidéogrammes.....	41
Figure 6 : conservation des bandes sonores.....	41
Figure 7 : Aperçu de la base de données dédiée.....	42

Liste des tableaux

Tableau 1: Masse des archives audiovisuelles dans l'espace UEMOA.....	5
Tableau 2 : Dimensions et détails techniques des salles de conservation.....	40
Tableau 3 : Cadre logique d'intervention du projet.....	41
Tableau 4: Type d'offres et modalités de diffusion.....	44
Tableau 5 : Les ressources humaines du centre.....	46
Tableau 6 : Chronogramme d'activités.....	49
Tableau 7 : Budget prévisionnel et plan de financement du projet.....	50
Tableau 8 : Démarche communication & marketing.....	52

Glossaire

Archivage : Opération consistant au classement de documents en vue d'une consultation ultérieure. C'est aussi la sauvegarde d'un ensemble de données, de documents ou de programmes sur un support de mémoire pérenne.

Catalogage : C'est la rédaction de la description bibliographique qui facilite l'accès à un document à partir d'un seul de ses éléments connus : titre, auteur, sujet. C'est un guide à l'usage de l'utilisateur dans le choix d'un document : par son édition, par ses caractéristiques physiques (format nombre de pages, matériel d'accompagnement), par son caractère particulier (appartenance à une collection).

Conservation : Ensemble des mesures destinées à prémunir les collections contre l'altération ou la destruction.

Indexation: Elle consiste à rechercher les mots qui correspondent au mieux au contenu informationnel d'un document afin d'y accéder aisément.

Numérisation: La numérisation est la conversion d'un signal vidéo, image, audio, caractère d'imprimerie, impulsion, etc. en une suite de nombre permettant de représenter cet objet en informatique. La numérisation du son et de l'image est obtenue au moyen de convertisseurs analogique-numérique, susceptibles d'être intégrés au matériel d'enregistrement ou grâce à des logiciels intégrés dans des ordinateurs.

Patrimoine audiovisuel : Patrimoine destiné à être vu et entendu qui consiste en une série d'images apparentées et de sons les accompagnant ou indépendants.

Récolement: Opération consistant en l'utilisation de listes formant des répertoires sur papier ou numérisées à partir desquelles on recherche si chaque pièce d'archives, biens culturel... est physiquement présent dans un service.

Sauvegarde : Elle a pour objectif de protéger l'information et de permettre de la retrouver si elle était perdue. C'est la copie d'un fichier ou d'un ensemble de fichiers mise à jour à intervalles réguliers, en vue d'assurer la restauration de données informatiques en cas de perte ou de destruction. Pour archiver un fichier ou pour se prémunir d'une destruction inopinée de l'original, on procède généralement à une sauvegarde, qui consiste à copier le fichier dans un répertoire. En cas de perte d'un fichier, on peut avoir recours à des utilitaires de récupération de fichier, qui cherchent à reconstruire l'information effacée ou altérée.

Télécinéma : c'est le nom donné aux différentes techniques optiques et électroniques qui permettent de convertir un film (pellicule argentique) en source vidéo, principalement adaptée à la télédiffusion, à l'enregistrement (magnétoscope) ou à l'édition de supports vidéo (vidéocassette, DVD, Blu-ray, etc.).

Annexes

Annexe 1 : Devis estimatif de la construction du centre

CADRE DE DEVIS ESTIMATIF DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE

N°	DESIGNATION	U	QTES	P.U	MONTANT
	TRAVAUX PREPARATOIRE				
I-	Installation du chantier	FF	ens	FF	5 000 000
	Sous-total 1				5 000 000
II-	CINEMATHEQUE,VIDEOTHEQUE, SONOTHEQUE				
1	Fouille		151,2	FF	300 000
2	Béton de fondation dosé à 250 kg/m3 ép: 25 cm	m ³	27	120 000	3240000
3	béton de forme de dallage 300 kg/m3	m ³	48	100 000	4800000
4	Béton pour chaînage et raidisseurs 350kg/m3	m ³	19,01	130 000	2471040
5	Murs de soubassement	m ²	162	6 000	972000
6	murs en élévation	m ²	576	4 000	2304000
7	Dalle pleine	m ³	95,04	110 000	10454400
8	Enduit au murs intérieurs et extérieurs	m ²	1560	1000	1560000
9	Fourniture et pose de carreaux au sol	m ²	600	8000	4800000
10	Peinture fom au murs intérieurs	m ²	576	2500	1440000
11	Peinture à huile au murs extérieurs	m ²	684	3000	2052000
12	Fourniture et pose de cadre et porte en bois massif	m ²	6	100 000	600000
13	Fourniture et pose de cadre fenêtre 1,50x1,50	U	18	50 000	900000
14	Réalisation d'étanchéité multicouche	m ²	693	10 000	6930000
15	Réalisation de l'intallation électrique	FF	ens	FF	5 000 000
16	Fourniture et pose de climatiseur	FF	ens	FF	2 500 000
17	Fourniture et pose des tuyaux d'évacuation d'eaux pluviales	FF	ens	FF	1 500 000
18	Réalisation de toilette à 2 wc + deux douche et urinoir	FF	ens	FF	3 000 000
	Sous-total 2				54 823 440
III-	LOCAUX ADMINISTRATIFS				
1	Fouille	m ³	100,8	FF	200 000
2	Béton de fondation dosé à 350 kg/m3	m ³	18	120 000	2160000
3	Béton pour forme de dallage	m ³	7,2	100 000	720000
4	Béton pour chaînage et raidisseurs	m ³	3,318	130 000	431340
5	Murs de soubassement	m ²	28,8	6 000	172800
6	murs en élévation	m ²	384	4000	1536000
7	Dalle pleine	m ³	9,24	110 000	1016400
8	Enduit au murs intérieurs et extérieurs	m ²	888	1000	888000
9	Fourniture et pose de carreaux au sol	m ²	60	8000	480000
10	Peinture fom au murs intérieurs	m ²	384	2500	960000
11	Peinture à huile au murs extérieurs	m ²	504	3000	1512000
12	Fourniture et pose de cadre et porte en bois massif	U	2	100 000	200000
13	Fourniture et pose de cadre fenêtre 1,50x1,50	U	6	50 000	300000
14	Réalisation d'étanchéité multicouche	m ²	77	10 000	770000

15	réalisation de l'intallation électrique	FF	ens	FF	1 200 000
16	Fourniture et pose de climatiseurs	FF	ens	FF	3 000 000
17	Fourniture et pose des tuyeaux d'évacuation d'eaux pluviales	FF	ens	FF	500 000
18	Réalisation de chape	m ³	1,5	20 000	30000
19	Réalisation d'une bactérie de toilette à deux WC , et deux douche avec SAS à deux urinoir et lavabo	FF	ens	FF	4 000 000
	Sous-total 3				20 076 540
IV-	LOCAL D'ACCUEIL ET PARVIS				
1	Fouille	m ³	120,2	FF	270 000
2	Béton de fondation dosé à 350 kg/m3	m ³	3,6	120 000	432000
3	Béton pour forme de dallage 350kg/m3	m ³	12	100 000	1200000
4	Béton pour chaînage et raidisseurs	m ³	1,05	130 000	136500
5	Murs de soubassement	m ²	21,6	6000	129600
6	murs en élévation	m ²	76,5	4000	306000
7	Dalle pleine	m ³	3,24	110 000	356400
8	Enduit au murs intérieurs et extérieurs	m ²	177,3	1000	177300
9	Fourniture et pose de carreaux au sol	m ²	12	8000	96000
10	Peinture fom au murs intérieurs	m ²	76,5	2500	191250
11	Peinture à huile au murs extérieurs	m ²	100,8	3000	302400
12	Fourniture et pose de cadre et porte en bois massif	FF	4	100 000	400000
13	Fourniture et pose de cadre fenètre 1,50x1,50		8	60 000	480000
14	Réalisation d'étanchéité multicouche	m ²	18	10 000	180000
15	réalisation de l'intallation électrique	FF	ens	FF	300 000
16	Fourniture et pose des tuyeaux d'évacuation d'eaux pluviales	FF	ens	FF	250 000
17	Réalisation de chape	m ³	0,54	20 000	10800
18	Réalisation d'une bactérie de toilette à deux WC, et deux douche avec SAS à deux urinoir et lavabo	FF	ens	FF	4 000 000
19	Fourniture et pose de climatiseurs	FF	ens	FF	2 000 000
	Sous -total 4				11 218 250
V-	AIRE DE LIVRAISON				
1	Fouille	m ³	10,8	FF	20 000
2	Béton de fondation dosé à 350 kg/m3	m ³	2,25	120 000	270000
3	Béton pour forme de dallage 350kg/m3	m ³	1,28	100 000	128000
4	Béton pour chaînage et poteaux	m ³	1,34	130 000	174200
5	Dalle pleine	m ³	3	110 000	330000
6	Enduit au poteaux et chaînages		26,24	1000	26240
7	Peinture huile sur poteaux et chaînages		26,24	3000	78720
8	Installation électrique	FF	ens	FF	300 000
	Sous-total 5				1 327 160
	PARKING DU PERSONNEL, PARKING DU PUBLIC				
1	Fouille	m ³	75,6	FF	100 000
2	Béton de fondation dosé à 350 kg/m3	m ³	15,75	120 000	1890000
3	Béton pour forme de dallage 350kg/m3	m ³	27,6	100 000	2760000
4	Béton pour chaînage et poteaux	m ³	6,768	130 000	879840
5	Dalle pleine	m ³	34,92	110 000	3841200
6	Enduit au poteaux et chaînages	m ²	140,1	1000	140120
7	Peinture huile sur poteaux et chaînages	m ²	140,1	3000	420360

8	Installation électrique	FF	ens	FF	540 000
9	Tuyeaux d'évacuation d'eaux pluviales	FF	ens	FF	250 000
	Sous- total 6				10 821 520
VI-	LOGEMENT DE FONCTION				
1	Fouille	m ³	32,76	FF	60 000
2	Béton de fondation dosé à 350 kg/m3	m ³	5,85	120 000	702000
3	Béton pour forme de dallage 350kg/m3	m ³	7,2	100 000	720000
4	Béton pour chaînage et raidisseurs	m ³	3,385	130 000	440050
5	Murs de soubassement	m ²	35,1	6000	210600
6	murs en élévation	m ²	124,8	4000	499200
7	Dalle pleine	m ³	6,24	110 000	686400
8	Enduit au murs intérieurs et extérieurs	m ²	284,7	1000	284700
9	Fourniture et pose de carreaux au sol	m ²	60	8000	480000
10	Peinture fom au murs intérieurs	m ²	124,8	2500	312000
11	Peinture à huile au murs extérieurs	m ²	159,9	3000	479700
12	Fourniture et pose de cadre et porte en bois massif	U	7	100 000	700000
13	Fourniture et pose de cadre fenêtre 1,50x1,50	U	10	60 000	600000
14	Fourniture et pose d'étanchéité multicouche	m ²	36	10 000	360000
15	réalisation et pose de l'intallation électrique	FF	ens	FF	450 000
16	Fourniture et pose des tuyeaux d'évacuation d'eaux pluviales	FF	ens		300 000
17	Réalisation de chape	m ³	1,04	20 000	20800
18	Réalisation d'une bactérie de toilette à deux WC , et deux douche avec SAS à deux urinoir et lavabo	FF	ens	FF	4 000 000
19	Fourniture et installation de climatiseur	FF	ens	FF	2 000 000
	Sous-total 7				13 305 450
VII-	SALLE DE SPECTACLE/PROJECTION				
1	Fouille	m ³	117,6	FF	400 000
2	Béton de fondation dosé à 350 kg/m3	m ³	21	120 000	2520000
3	Béton pour forme de dallage 350kg/m3	m ³	96	100 000	9600000
4	Béton pour chaînage et raidisseurs	m ³	9,36	130 000	1216800
5	Murs de soubassement	m ²	126	6000	756000
6	murs en élévation	m ²	448	4000	1792000
7	Dalle pleine	m ³	8,64	110 000	950400
8	Enduit au murs intérieurs et extérieurs	m ²	1022	1000	1022000
9	Fourniture et pose de carreaux au sol	m ²	1774	8000	14192000
10	Peinture fom au murs intérieurs	m ²	448	2500	1120000
11	Fourniture et pose de cadre fenêtre 1,50x1,50	U	14	60 000	840000
12	Fourniture et pose d'étanchéité multicouche	m ²	1200	10 000	12000000
13	Réalisation et pose de l'intallation électrique	FF	ens	FF	1 500 000
14	Fourniture et pose des tuyeaux d'évacuation d'eaux pluviales	FF	ens	FF	500 000
15					
16	Réalisation de chape	m ²	16	20000	320000
17	Réalisation d'une bactérie de toilette à deux WC , et deux douche avec SAS à deux urinoir et lavabo	FF	ens	FF	4 500 000
18	Fourniture et installation et pose de climatiseur	FF	ens		6 500 000
	Sous -total 8				59 729 200

VIII DIVERS ET VOIRIE					
1	Réalisation de voie d'accès sécurisée en pavée calée au bordure légères (1km)	FF	ens	FF	3 000 000
2	Réalisation de circuit et accès personnel en pavée calé calée aux bordure légères et terrassement(1km)	FF	ens	FF	6 000 000
3	Espace vert	m ²	10	4000	40000
	Sous -total 9				9 040 000
TOTAL GENERAL HT1+2+3+4+5+6+7+8+9					185 341 560
TVA 18%					33361480,8
TOTAL GENERAL TTC 1+2+3+4+5+6+7+8+9					218 703 041

Arrêté le coût du présent projet à la somme de : Deux cent dix huit million sept cent trois mille quarante-un Francs CFA

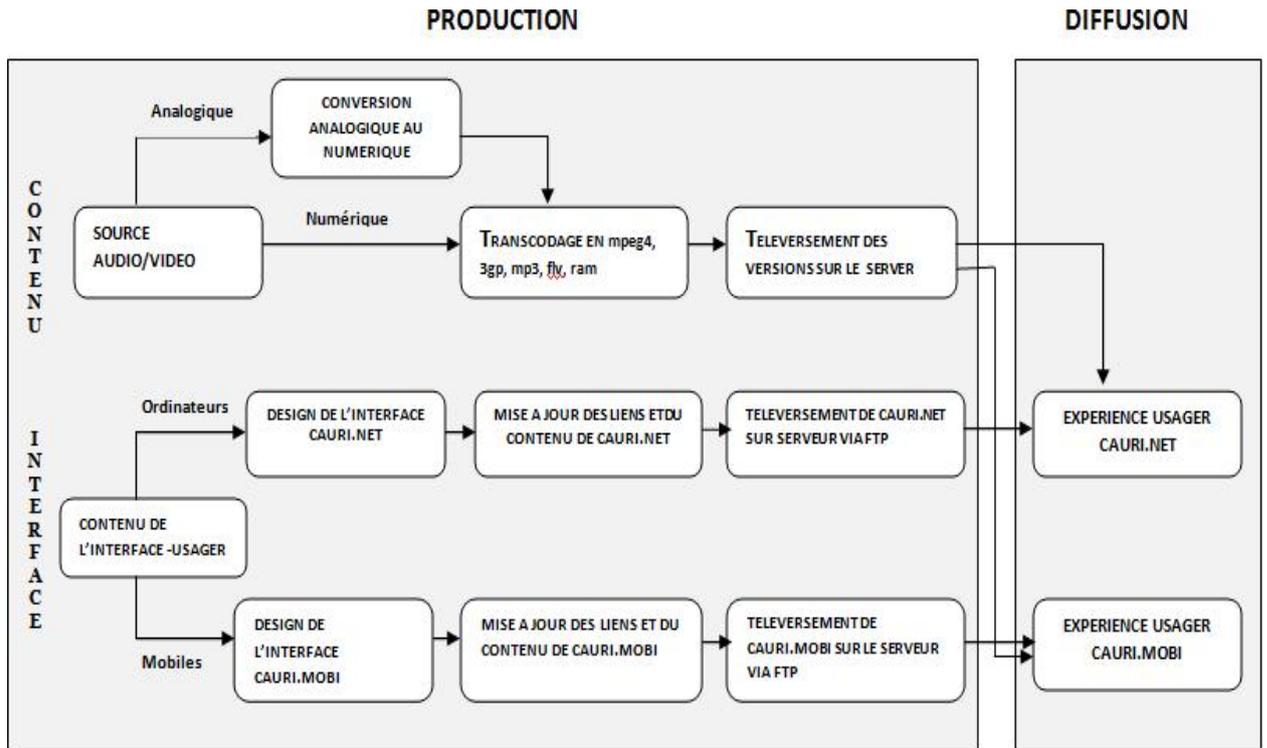
REALISE PAR M.AFFOUKOU Gilbert César, Technicien Supérieur en Génie Civil
Chef Section Infrastructures et Maintenance /PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
DU BENIN (Février 2013)

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

1. Mariam SANOGO, Documentaliste et consultant de l'UEMOA pour l'étude sur l'état de lieux des archives audiovisuelles dans l'espace UEMOA
2. Ardioune SOMA, ancien directeur de la cinémathèque africaine de Ouagadougou, responsable de la direction de la cinématographie du Burkina-Faso
3. Ludolphe TITO, documentaliste et responsable du service des archives de l'ORTB
4. Hamadou SONDE, archiviste et fonctionnaire à la cinémathèque africaine de Ouagadougou
5. Gaston KABORE, illustre cinéaste africain et responsable de l'Institut des Métiers de l'Audiovisuel (Imagine)
6. Balamine OUATARA, directeur du Bureau Burkinabé du Droit d'Auteur
7. Augustin NYANGO, Directeur de Cabinet du Département du Développement Humain de l'UEMOA
8. Pierre METINHOUE, Professeur d'histoire à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
9. Appolinaire GBAGUIDI, Directeur du Projet d'Appui à la Presse Audiovisuelle
10. Gérard TOGNIMASSOU, Chargé d'affaires culturelles à l'UEMOA
11. Aminata LO PAYE, chargée d'affaires culturelles à l'UEMOA

Annexes 3

Schéma de fonctionnement des plateformes Cauri.mobi et Cauri.net



Annexe 4 : Equipements techniques

Equipement technique	
Magnétophe analogiques multipistes	Revox B77
Platine tourne-disque et cellule (vinyle: 33t & 45t)	Technics SL
Rack Minicassettes	Tascam 202MKIII
Rack MiniDisc	Tascam MD350
Rack DAT	Sony
Rack CD	Tascam CD-RW 750
Télécinéma (memory HD, lumière "froide", camescope, 10 To)	
Téléviseurs (LED)	
BVU/Umatic (réformés)	
Bétacam SP (occasion)	
Betanumérique	
H8	
DVCAM	
DVC Pro 25	
Projecteur diapositives	
Graveur de DVD	
Lecteur DAT	
Graveur CD	
Lecteur Sony MSW 2100	
Magnétophone pour bandes 6'25	
Platine de lecture CD, Sony X202 ES (High density linéar convecter direct digital 5SY NC	
Lecteur cassette audio de marque Revox C115.K/7 Tape Deck Professional Series, (D)	

TD Technics Quartz Direct Driver Turn Table System SL-1210 MK2	
MAG de marque Revox PR99 MKIII. Mono Tape Recorder	
Console de mixage de marque Studer A 779.Mixing Console 6 Channel Stéréo, (D)	
Hauts – parleurs mini motor 201 Self-powerde – speaker (220Vmts AC 27 vits ampers) (D)	
Logiciel d'archivage numérique (AIME)	
Disque dur amovible (USB2.0 - MEMUP-MEDIADISK- FXTVHD-1To)	
Ordinateurs portatifs (Windows 7; mémoire vive 4 Go, disque dur 500 Go) pour montage video- audionumerique+ graveur + moniteur+interface Fireware	
Salle serveurs	
Racks serveurs hébergement (stockage, fichiers de compressés, bases de données)	NAS DELL Power Vault NF 600
Installation	
Magasins	
blousons, cache-nez, boites à pharmacie	Forfait
Documentation	
Logistique	
Epurateur d'air	

Maintenance des machines et Serveurs	Forfait
DAAF (Décteur et avertisseur autonome de fumée)	
Extincteurs	
Equipement de projection 3D	